

IUFM DE BOURGOGNE

CONCOURS DE RECRUTEMENT : professeur des écoles



Enseignement du fait religieux à l'école laïque

Delphine PAUMIER

Directeur de mémoire : Alain MORET

Année : 2005

n° de stagiaire : 04STA00465

Sommaire :

Introduction	page 4
I- Définitions et légitimité de la laïcité page 6	
<i>I-1 Qu'est-ce que la laïcité ?</i> page 6	
<u>I-1.1 Définitions et étymologie</u>	page 6
<u>I-1.2 Précisions philosophiques</u>	page 6
<i>I-2 Pourquoi la laïcité ?</i>	page 8
<i>I-3 Historique de la laïcité en France</i>	page 9
<i>I-4 Quelle laïcité ? : Laïcité classique contre laïcité ouverte</i>	page 10
<u>I-4.1 Laïcité ouverte et ses limites</u>	page 11
<u>I-4.2 Laïcité classique ou vraie laïcité</u>	page 12
II- Enseigner le fait religieux à l'école laïque... page 14	
<i>II-1 Est-ce possible ?</i>	page 14
<u>II-1.1 Qu'est-ce qu'un fait religieux ?</u>	page 14
<u>II-1.2 Le fait religieux dans les programmes du cycle II</u>	page 15
<u>II-1.3 Le fait religieux dans les programmes du cycle III</u>	page 16
<i>II-2 Est-ce essentiel ?</i>	page 17
<u>II-2.1 Pour lutter contre l'inculture religieuse</u>	page 17
<u>II-2.2 illustration d'une certaine inculture religieuse de jeunes écoliers</u>	page 18

<i>II-3 Comment enseigner le fait religieux?</i>	Page 20
<u>II-3.1 en adoptant une démarche rigoureuse</u>	page 20
<u>II-3.2 Par la mise en place d'une déontologie de l'enseignant claire</u>	page 22
III- L'enseignement du fait religieux : un sujet délicat page 24	
<i>III-1 L'avis des parents</i>	page 24
<u>III-1.1 Les parents comme partenaires de l'éducation</u>	page 24
<u>III-1.2 Les parents favorables à l'enseignement de l'histoire des religions à l'école</u>	page 25
<i>III-2 Les difficultés/représentations des enseignants</i>	page 27
<u>III-2.1 Choix d'un questionnaire</u>	page 27
<u>III-2.2 Dépouillement et analyse des réponses</u>	page 27
IV- L'enseignement du fait religieux en classe	page 36
<i>IV-1 Présentation de la situation de stage</i>	page 36
<u>IV-1.1 présentation de l'école</u>	page 36
<u>IV-1.2 choix pédagogiques</u>	page 37
<i>IV-2 Mise en place des séances</i>	page 38
<u>IV-2.1Récapitulatif des séances</u>	page 38
<u>IV-2.2 Description des séances (par ordre chronologique)</u>	page 40
Conclusion	page 58

Introduction :

La laïcité est quasiment une spécificité française, sa légitimité à l'école républicaine n'est que rarement remise en question mais ses modalités ne mettent pas tout le monde d'accord. J'ai voulu en comprendre la légitimité en me demandant si son essence se trouvait ou non dans la négation des différentes religions auquel cas la laïcité empêcherait l'accès à une partie du patrimoine culturel de notre pays. En effet, on remarque une difficulté croissante des élèves à appréhender certains domaines (historiques, artistiques, philosophiques...) étroitement liés au fait religieux. C'est donc tout l'enjeu de ma réflexion : permettre aux élèves d'accéder à ce patrimoine sans remettre en question la laïcité.

Les récentes affaires de voile ont posé question sur les droits et devoirs des élèves. C'est également cet aspect polémique qui m'a intéressé. Bien que ces affaires concernent plutôt les établissements secondaires, la laïcité qui doit être respectée dès le début de l'école, pose problème dès les plus petites classes.

Au cours de séances avec des élèves du cycle III ou dans la vie de classe quotidienne avec des élèves de cycle I, j'ai rencontré des situations où se mêlaient vocabulaire religieux ou encore fête religieuses, ces situations ont soulevé chez moi des interrogations d'ordre philosophique mais aussi pratique.

En effet, peu renseignée sur le sujet, je ne savais pas quel discours et donc quelle attitude adopter en classe et ne connaissais pas non plus précisément quels étaient les droits, les devoirs des enseignants et ceux des élèves de l'école laïque.

Partant du constat que les différentes religions monothéistes surgissent inévitablement à l'école et ce au cœur même des programmes de l'éducation nationale, j'ai voulu m'interroger sur la façon de conduire des apprentissages où le fait religieux est évoqué, en toute laïcité.

Cette question amenait évidemment à distinguer fait religieux de religion.

C'est donc dans le but de respecter au mieux le principe essentiel de la laïcité à l'école et afin de me positionner sur le sujet que j'ai décidé de consacrer mon mémoire à la laïcité et plus précisément à l'enseignement du fait religieux à l'école laïque.

Je suis partie de l'hypothèse que le fait religieux doit faire partie intégrante de la formation de l'élève et qu'il est possible de traiter le fait religieux comme tout autre domaine de connaissance dès lors qu'on s'impose une certaine rigueur.

La problématique de mon mémoire est donc : peut-on et doit-on enseigner le fait religieux à l'école laïque ? Ou comment inclure le fait religieux dans des séances d'histoire, d'éducation civique voire même de musique ou de littérature ? Il conviendra également de s'interroger sur la manière souhaitable de traiter ce sujet sans qu'il amène polémique et avec pour seul but l'ouverture d'esprit de l'élève contre la croyance immédiate qui n'use pas de raison.

I- Définitions et légitimité de la laïcité

I-1 Qu'est-ce que la laïcité ?

I-1.1 Définitions et étymologie

La laïcité est définie dans le dictionnaire comme caractère laïque, non confessionnel. Elle comprend également la notion de séparation d'Église et d'État. Le terme laïc renvoie lui à la vie civile (par opposition à confessionnel, religieux).

Étymologiquement, le terme laïcité est apparu pour la première fois en 1871 en France par dérivation de l'adjectif laïc, néologisme créé par Ferdinand Buisson, du grec laos- peuple. Le terme désigne ce qui n'appartient pas au clergé ni à un ordre religieux ou qui appartient au monde profane ou à la vie civile.

Ainsi la laïcité se définirait par son opposition à la religion mais il faut peut-être s'interroger sur cette définition pour pouvoir soit la préciser soit la nuancer. Aussi une approche philosophique pourrait être utile. Nombre de philosophes ont d'ailleurs entrepris de définir la laïcité et vont me permettre de développer cette définition.

I-1.2 Précisions philosophiques

La première des nuances que l'on peut apporter est que la laïcité loin de n'être qu'une opposition à la religion est avant tout une composante indispensable de la liberté.

Ainsi elle va plus loin que la simple tolérance (définie par Condorcet¹ comme « permission donnée par des hommes à d'autres hommes de croire ce que leur raison adopte, de faire ce que leur conscience leur ordonne, de rendre à leur dieu commun l'hommage qu'ils imaginent lui plaire davantage »).

La différence d'opinion n'étant pas un crime, personne ne peut prétendre tolérer ou non les croyances ou même incroyances d'autrui.

¹Henri Pena-Ruiz. La laïcité, textes choisis, Flammarion, 2003.

De plus Henri Pena-Ruiz¹ explique que si la laïcité ne se définit que par opposition à la religion et séparation de l'Église et l'État, on pourrait qualifier de laïc un régime totalitaire érigeant l'athéisme comme option officielle. Or ce serait évidemment une absurdité puisque un tel régime ne respecterait pas la liberté individuelle, il ne serait donc en rien laïc.

Aussi laïc n'est pas synonyme d'athée ou même d'agnostique, le terme sémantiquement le plus proche serait civil et cette dimension nous aidera à justifier la laïcité au sein de l'école.

Catherine Kintzler propose une définition² de la laïcité sur laquelle je m'appuierai tant je la trouve complète :

- a. Première proposition : personne n'est tenu d'avoir une religion plutôt qu'une autre.
- b. Deuxième proposition : personne n'est tenu d'avoir une religion plutôt qu'aucune, plutôt que pas du tout.
- c. Troisième proposition : personne n'est tenu de n'avoir aucune religion.

Cette explication ne semble oublier personne : les croyants de toute confession, les incroyants dans toute leur variété, tous sont libres de croire ou non selon leur volonté.

Cette explication met à mal les idées reçues qui prétendent que la laïcité est l'ennemie des religions, un état laïc suppose au contraire une plus grande liberté de culte mais ce exclusivement dans le domaine privé. Ainsi, sont clairement distinguées sphères privée et publique ; la sphère privée correspond à la vie familiale, amicale, personnelle (l'individu au centre de cette sphère), la sphère publique en revanche correspond à la vie du citoyen (l'individu en tant que partie de la république).

Dans la sphère privée, l'individu jouit de toute la liberté que la loi lui permet, dans la sphère publique, il jouit également de certains droits mais également de devoirs supplémentaires, ainsi il lui est interdit d'afficher quelque signe politique et donc religieux.

¹ Henri Pena-Ruiz. La laïcité, textes choisis, Flammarion, 2003.

² Catherine Kintzler. Tolérance et laïcité, Pleins feux, 1998.

1-2 Pourquoi la laïcité ?

Jean-Jacques Rousseau¹ développe l'idée que la loi républicaine, par essence, « ne peut que viser que l'intérêt de tous », la laïcité est alors garante de la liberté de ce point de vue.

Elle est donc non seulement obligatoire sur le plan idéologique mais surtout non discutable si l'on se place en tant qu'homme libre.

Du point de vue de l'éducation qui nous intéresse ici, la laïcité assure une démarche intellectuelle de qualité. Descartes¹ dans son célèbre Discours de la méthode explique que « la distanciation avec la croyance immédiate est une victoire ». L'enseignant se doit donc de ne pas offrir à l'élève des dogmes mais au contraire lui offrir le choix de croire ou ne pas croire en faisant usage de raison. Le rôle de l'école est alors de présenter à ses élèves l'opposition savoir/croire. L'école laïque n'interdit pas de croire, en revanche, elle renvoie les croyances au domaine privé, on parle d'une répartition par espaces (espace public où j'exerce mon droit à savoir et espace privé où je peux exercer en toute liberté mon droit à croire ou ne pas croire). Je développerai cet argument plus loin par des exemples plus précis. Descartes est rejoint par Condorcet¹ qui rêve de « rendre la Raison populaire. » Il dénonce la volonté de domination de ceux qui mêlent sacré, surnaturel à leur enseignement et oppose cet enseignement à l'idée des lumières.

En outre Spinoza¹ écrit que « l'homme est un Dieu pour l'homme en cela qu'il exerce sa raison pour satisfaire ses besoins essentiels. » Sans aller jusqu'à cet extrême qui place l'homme au niveau de Dieu, on apprend ici que l'enseignant doit alors multiplier les entrées vers la connaissance sans n'en privilégier aucune. Il doit permettre à l'enfant d'acquérir les outils indispensables pour produire son opinion personnelle (fruit d'une pensée construite rationnellement et donc à distinguer de l'opinion immédiate). Sans quoi il se contenterait de domination dont parle Condorcet et on pourrait l'accuser de servir l'obscurantisme.

Tous ces grands philosophes se réclament donc de la laïcité comme gage de liberté, ils renoncent à la simple tolérance et exigent la laïcité.

¹ Henri Pena-Ruiz. La laïcité, textes choisis, Flammarion, 2003.

Leurs réflexions justifient alors non seulement la séparation de l'Église et de l'État mais plus précisément une formation du citoyen distincte de tout dogme. Cette formation on la retrouve au programme du vivre ensemble sous les termes « construire³ sa personnalité au sein de la communauté scolaire » et « se construire comme sujet et comprendre sa place dans le groupe ». En effet l'éducation nationale est très consciente de l'enjeu de cette formation et s'y applique depuis plus d'un siècle. Seule l'éducation nationale est à même de faire ce travail de formation et de libération de l'opinion puisqu'en tant qu'institution républicaine, elle vise à l'intérêt général et ne prend pas en considération les groupes de pression de quelque sorte que ce soit. Elle seule a les moyens de permettre à ses élèves de se construire progressivement grâce à l'obligation de scolarité d'une part et à des objectifs nationaux transparents et clairement diffusés.

1-3 Historique de la laïcité en France

La France est l'un des rares pays à constitution laïque, les prémisses de la laïcité en France peuvent être trouvés dès 1789.

Depuis la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, la liberté et l'égalité sont tenues pour être à tout homme de naissance. Elles sont dites de l'ordre de l'être et non de l'avoir. Ces valeurs ne peuvent être parfaitement atteintes, cependant elles servent d'idéal à atteindre pour la république. Elles constituent les fins de l'humanité dans sa marche vers le progrès.

Cette liberté acquise dès la naissance comprend alors la liberté de culte ou d'absence de culte. Seul l'État est souverain et aucun groupe de pression n'est permis. De ce fait plus particulièrement, aucun groupe de pression religieux n'est admis dès 1789. La liberté de confession est dès lors définitive et non négociable.

³ Ministère de l'Éducation nationale. Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?, CNDP et XO éditions, 2002.

Certes on ne peut pas oublier les origines institutionnelles de la laïcité qui s'affirmaient anticléricales radicales, cependant l'évolution de ces modalités a permis plus de liberté à tout un chacun. En 1904, Église et État sont séparés, en revanche l'enseignement devient obligatoire et en conséquence laïque dès 1882 (en accord avec la liberté individuelle). L'école devient alors l'école de tous. L'école s'assouplit en gardant intacte sa laïcité : des aménagements sont mis en place pour satisfaire les besoins de formation religieuse de chacun en dehors de l'instruction nationale (une journée par semaine est libérée en vue d'offrir la possibilité de faire du catéchisme à qui le désire).

Henri Pena-Ruiz¹ indique que « l'obligation faite à l'État d'assurer un enseignement laïque partout sur le territoire de la République, et à tous les niveaux, donc de la maternelle à l'université, est précisée dans un texte qui a valeur constitutionnelle, le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, réaffirmé comme référence en vigueur dans la Constitution de la Ve république : « l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État. » »

Cette même constitution du 4 octobre 1958 déclare que la France est une république indivisible et laïque. En conséquence il est précisé que la république respecte toutes les croyances.

On voit clairement l'ancrage de la laïcité dans la société française autant que dans l'éducation du jeune citoyen français.

1-4 Quelle laïcité ? : Laïcité classique contre laïcité ouverte

Comme je l'indiquais dans l'introduction, la laïcité à l'école républicaine n'a que peu d'adversaires du fait d'une part de l'histoire française et notamment du siècle des lumières et d'autre part des arguments cités plus haut, connus et approuvés d'une grande majorité des Français, qu'ils soient parents d'élèves, pédagogues ou même personnalités politiques.

Cependant les dispositions de la laïcité sont très discutées. Ainsi deux conceptions s'opposent : la laïcité dite classique face à la laïcité ouverte.

¹ Henri Pena-Ruiz. La laïcité, textes choisis, Flammarion, 2003.

Les ouvrages de Catherine Kintzler analysent les deux raisonnements en s'appuyant sur la définition de la laïcité donnée dans la première partie.

La liberté de croyance ou de non croyance engendre le devoir de réserve des agents de l'État, point qui n'est contesté de personne puisque cette réserve qui permet aux représentants de l'État d'incarner cette unité. Cependant il existe une vraie divergence de point de vue en ce qui concerne les élèves.

I-4.1 Laïcité ouverte et ses limites

Les uns, les défenseurs de la laïcité ouverte s'opposent au devoir de réserve des élèves de l'école publique française en invoquant la liberté individuelle. L'un de leur plus célèbre slogan est « convaincre plutôt que contraindre »⁴ faisant référence au texte Jospin qui n'interdisait pas les signes religieux à l'école afin de ne pas exclure les élèves qui en portaient. Leur principal argument est qu'une laïcité trop stricte exclurait certaines catégories d'élèves de l'école publique, à qui l'état doit une éducation.

Pourtant on peut s'interroger sur le bien fondé de cette conception. Ainsi si l'on s'appuie sur le texte Jospin qui était un exemple pertinent de ce que cette conception entraîne, on rencontre des aberrations. En effet, ce texte prévoyait de ne pas interdire les signes religieux à l'école mais privilégier le dialogue pour amener les élèves à ne pas afficher leur confession publiquement. Ceci fonctionnait dans de nombreux cas, malheureusement dans les cas de religieux radicaux, cela revenait à autoriser purement et simplement les signes religieux à l'école. Le dialogue était donc artificiel et les élèves pouvaient être contraints en toute légalité par leur communauté ou famille de porter des signes ostentatoires. Il semble donc que l'école ici ne remplissait pas une de ses fonctions principales : protéger ses élèves des groupes de pression aussi bien à l'extérieur par la prévention qu'au sein même de l'école par l'établissement de règles très précises et identiques pour tous. Rappelons le fameux : « l'école à l'abri de parents, la maison à l'abri du maître » cher à Alain.

⁴ Catherine Kintzler. La République en questions, Minerve, 1996.

Aussi si l'on admet que le maître ait un devoir de réserve rigoureux pourquoi alors n'admet-on pas que l'élève ait ce même devoir ? Il est vrai que les rôles et statuts de l'enfant et ceux du maître ne sont pas comparables. Néanmoins peut-on les opposer comme on opposerait un fonctionnaire et un administré, ou plus largement sphère publique et sphère privée ? L'égalisation à tout prix des statuts dans nos sociétés démocratiques ne revient-il pas à la négation et le refus des actions des institutions, on privilégie alors à la Loi une philosophie du contrat entre égaux (égalité artificielle voire démagogique, la hiérarchie existante et nécessaire est masquée pour éviter le débat et ne pas se confronter au refus d'obéir).

Cette conception de l'école où l'élève peut vivre librement sa religion ou autrement dit transporter sa sphère privée dans le domaine public réduit donc l'école à un service dont disposeraient à volonté les familles. Or l'école a bien d'autres rôles : celui d'orienter ses élèves vers le savoir universel, celui de protéger ses élèves et d'en faire des citoyens. Cette conception de la laïcité semble démagogique : elle rendrait des comptes aux parents qui la modifieraient à volonté. Ceci amenuiserait considérablement l'importance de l'école qui ne centrerait alors plus l'élève au centre du système mais bel et bien son groupe social, religieux, familial etc.

I-4.2 Laïcité classique ou vraie laïcité

Les autres, les défenseurs de la laïcité classique, au contraire soutiennent l'argument selon lequel les enfants doivent être contraints au droit de réserve.

Deux arguments principaux sont donnés par Catherine Kintzler²:

« -L'enfant est aliéné : il doit être en rupture avec cadre civil pour créer sa propre autorité (sinon ce sont les « parents » que l'on fait entrer dans l'école)

-L'enfant est soumis à une obligation de scolarité alors on ne peut pas lui imposer les manifestations religieuses de ses camarades (groupes de pression), il n'est pas prêt à y résister. »

² Catherine Kintzler. Tolérance et laïcité, Pleins feux, 1998.

Il est vrai qu'il paraît incohérent de permettre aux enfants d'afficher des opinions ou confessions ou même absence de confession alors qu'on ne lui a pas encore donné les outils nécessaires pour qu'il produise cette opinion.

Les enfants à l'école élémentaire ne sont pas encore majeurs et d'un point de vue psychologique pas encore en âge de former de tels jugements. Si toutefois ils décident une fois formée par l'école d'adopter la religion/non religion de leur famille ou groupe social ou d'au contraire s'en éloigner, libre à eux, l'école se doit simplement d'offrir une alternative à chacun de ses élèves par l'invocation de la Raison.

De plus l'État qui oblige la scolarité de tous ses enfants ne peut exiger d'eux qu'ils se conforment à ce qu'ils ne sont pas. Si bien que l'on ne peut leur imposer de croire à telle ou telle religion autant qu'on ne peut leur imposer de ne pas y croire. Or si l'on permet à certains d'entre eux d'afficher leur confession par des signes ostentatoires ou même en leur laissant raconter leur confession, on impose alors à tous les autres cette vue ou ces paroles sans qu'ils les aient souhaitées. On suppose alors à tort que les enfants pourront faire leur choix indépendamment de cette situation.

Il ne suffit pas de proposer aux enfants plusieurs religions en leur précisant qu'ils n'ont pas obligation de se soumettre à l'une d'entre elles. Il faut plutôt leur donner toutes les clés de la compréhension du monde en ne niant pas l'existence de ces religions mais sans s'y attarder. Une fois l'enfant devenu mûr, une fois l'élève devenu citoyen, il pourra alors user de raison et placer sa foi où il le désire. Penser l'enfant capable d'exercer des choix si précocement n'est pas lui rendre service, n'est pas le placer sous l'angle de la liberté mais au contraire c'est le mettre sous la pression bien trop forte à son âge des différentes conceptions.

Ceux qu'on qualifie parfois (à tort) de laïcs intégristes en cela qu'ils croient en une vraie laïcité, claire et transparente contraire à une laïcité d'apparence plus souple mais donc en fait plus démagogique, moins rigoureuse autrement dit moins proche du concept de liberté ; ceux-là protègent en réalité la liberté de tous et de l'élève en premier lieu.

C'est donc de ce point de vue que j'orienterai ma pensée, par souci philosophique et par souci d'efficacité de mon enseignement futur.

II- Enseigner le fait religieux à l'école laïque...

II-1 Est-ce possible ?

II-1.1 Qu'est-ce qu'un fait religieux ?

Avant d'évoquer les instructions officielles, il paraît important de différencier fait religieux d'enseignement religieux. Il ne faut en aucun cas confondre fait religieux et catéchèse.

Régis Debray⁵ propose une définition qui me semble pertinente :

« - Le fait religieux s'impose à tous par sa visibilité, son inscription dans l'histoire (monuments, œuvres d'art, littérature, musique), et ses conséquences sur la vie et les mentalités des personnes.

- Etudier un fait n'entraîne pas un parti pris sur sa signification.



- Il est important en étudiant un fait religieux de ne privilégier aucune religion particulière, l'une étant plus vraie que l'autre, et de tenir compte des apports du siècle des Lumières et des philosophies remettant en cause la nécessité d'une religion. »

Cet éclaircissement nous permettra de ne pas faire d'amalgame entre éducation religieuse et fait religieux. Sa place au sein des programmes est alors incontestable. En outre Debray, dans un rapport⁶ rendu à Jack Lang ministre de l'éducation nationale jusqu'en 2002, déclare : «[Qu]'une école authentiquement et sereinement laïque doit donner à chaque élève accès à la compréhension du monde. Ainsi, l'évocation des religions, en tant que faits de civilisation, a toujours été possible à l'école de la République. »

⁵ <http://fr.wikipedia.org>

⁶Régis Debray. L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque, Jacob, 2002.

Il récuse les préjugés selon lesquels, il est impossible d'utiliser les faits religieux comme appui d'apprentissage, il confirme leur présence et validité dans les programmes aussi bien en

arts, histoire, lettres... Il rappelle évidemment qu'il appartient à l'enseignant de ne privilégier aucune option spirituelle plutôt qu'une autre. C'est ici que l'enseignant fera la différence entre un enseignement d'ordre religieux et un enseignement laïc, l'enseignant de l'éducation nationale devra utiliser ces faits religieux « comme éléments marquants et, pour une large part, structurants de l'histoire de l'humanité, tantôt facteurs de paix et de modernité, tantôt fauteurs de discorde, de conflits meurtriers et de régression. »

C'est pourquoi aucune discipline supplémentaire ne sera créée pour traiter du fait religieux, il sera abordé dans nombre d'autres disciplines mais jamais avec seul objectif de le connaître mais de toujours l'utiliser pour déboucher sur d'autres connaissances incompréhensibles sans celui-là.

Il est donc possible de l'enseigner d'un point de vue idéologique mais également d'un point de vue pratique. En effet, si l'on étudie les programmes de l'école élémentaire de 2002, on trouve effectivement trace du fait religieux.

II-1.2 Le fait religieux dans les programmes du cycle II

Ainsi s'il on se penche sur les programmes³ du cycle II, il apparaît clairement dans les compétences de fin de cycle en découverte du monde, que l'enfant devra être capable de « fabriquer et utiliser divers types de calendriers ».

Lors d'apprentissage de langues étrangères il pourra découvrir des « traits significatifs des modes de vie à l'étranger (...célébrations de fêtes) ». Même s'il n'est pas indiqué précisément dans les programmes que des œuvres musicales ou plastiques doivent être étudiées en classe, elles pourront l'être soit dans l'étude « des démarches et procédés dans une œuvre » ou par « l'écoute de courts extraits musicaux ».

³ Ministère de l'Éducation nationale. Qu'apprend-on à l'école élémentaire ?, CNDP et XO éditions, 2002.

II-1.3 Le fait religieux dans les programmes du cycle III

Au cycle III, une multitude de faits religieux peuvent être inclus dans les apprentissages.

En histoire notamment on trouve de nombreux faits religieux à introduire dans les différentes périodes historiques : naissance de Jésus-Christ, destruction du temple juif de Jérusalem, conversion de Clovis au christianisme, Hégire ou début du calendrier musulman, les croisades, expulsion des juifs et musulmans d'Espagne et guerres de religion.

Par ailleurs, dans le vocabulaire à retenir, on trouve les mots : polythéisme, monothéisme, judaïsme, christianisme, église, cathédrale, abbaye, pèlerin, chrétienté, croisade, islam et mosquée.

Plus loin dans les sources à utiliser il est indiqué en toutes lettres qu'il est possible d'utiliser quelques extraits de la bible, d'étudier une cathédrale, abbaye ou mosquée, ou encore de découvrir un itinéraire de pèlerinage.

En ce qui concerne les arts visuels, dans la liste des œuvres de référence, on trouve dans les peintures et compositions plastiques pour leur procédé: la Nativité, Job et sa femme, l'annonciation. Dans les sculptures : David de Michel-Ange. Plus loin on recommande même l'utilisation de vitraux. Puis sont citées des œuvres par grande période historique, parmi elles : une basilique, une église gothique, une synagogue, La Cène de Léonard de Vinci, la tentation de Saint-Antoine, la tour de Babel...

Et concernant l'éducation musicale, on peut également s'appuyer sur des œuvres comme celle d'Haendel avec Alleluiah ou encore l'extrait de la Messe de Pierre Henry.

On pourrait aussi citer la littérature, avec l'étude de passage de livres, la lecture de poèmes ou d'œuvres intégrales traitant de Dieu, de foi ou de croyants. Aucun ouvrage particulier de ce type n'est cité dans la liste des œuvres conseillées mais il n'en reste pas moins envisageable de travailler avec ce genre d'œuvres.

Il est donc non seulement possible d'utiliser le fait religieux mais c'est même une exigence des programmes.

II-2 Est-ce essentiel ?

II-2.1 Pour lutter contre l'inculture

Le fait religieux est donc au programme de l'école élémentaire, néanmoins il nous reste à expliquer son intérêt dans la formation des enfants.

Je m'appuierai une fois encore sur l'excellent rapport de Régis Debray qui répond à toutes les interrogations de l'enseignant.

Le premier argument pour l'enseignement du fait religieux à l'école laïque est qu'il fait partie de la mission de l'école, en effet l'école doit donner du sens au monde extérieur et plus particulièrement au patrimoine local et plus éloigné. L'enseignement du fait religieux participe dans ce sens à la lutte contre une inculture religieuse. Inculture qui s'est répandue dernièrement si l'on en croit les exemples rencontrés au contact d'enfants : « Nicole Miquel-Deborne⁷ responsable d'un service éducatif d'un musée explique que les connaissances bibliques des enfants se limitent souvent à Jésus, ils connaissent rarement la Vierge Marie et quasiment jamais l'auréole. Ils ne disposent pas des clés pour comprendre les tableaux à connotation biblique. » C'est pourquoi, l'on souhaite que grâce à l'enseignement du fait religieux à l'école, derrière chaque édifice religieux, derrière chaque tableau religieux, derrière chaque symbole religieux, l'enfant et le futur adulte mette du sens.

Régis Debray fonde son argumentation sur des exemples précis d'objets de savoir non lisibles sans certaines notions d'ordre religieux. Il écrit⁶ : « C'est la menace de plus en plus sensible d'une déshérence collective, d'une rupture des chaînons de la mémoire nationale et européenne où le maillon manquant de l'information religieuse rend strictement incompréhensibles, voire sans intérêt, les tympans de la cathédrale de Chartres, *la crucifixion* du Tintoret, le *Don Juan* de Mozart, le *Booz endormi* de Victor Hugo et *la semaine sainte* d'Aragon. C'est l'aplatissement, l'affadissement du quotidien environnant dès lors que la Trinité n'est plus qu'une station de métro, les jours fériés, les vacances de Pentecôte et l'année sabbatique, un hasard du calendrier. »

⁶Régis Debray. L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque, Jacob, 2002.

⁷Catherine Bédarida. Le monde de l'éducation, n°184, juillet août 1991.

Le second argument est d'ordre différent, il constitue l'une des autres missions de l'école, déjà citées plus haut : protéger l'enfant de la société, des groupes de pression voire même de sa

famille, et le laisser forger sa propre opinion sur les choses et le monde. De sorte que c'est sa Raison qui le guidera et non la pression qu'on lui impose. Plus généralement, un enseignement raisonné du fait religieux pourra permettre de prévenir le fanatisme. Laisser exclusivement l'enseignement du fait religieux aux différents référents religieux paraît extrêmement dangereux puisqu'il n'offre alors à l'enfant qui reçoit cet enseignement qu'une vision des choses bien étroite. Un enseignement raisonné du fait religieux à l'école permet à l'enfant de comparer les faits religieux entre eux, analyser les faits religieux et leur évolution dans le temps (ainsi Jésus Christ serait né en l'an 6 et non l'an 0), leur permet également d'avoir du recul sur ces croyances (en insistant sur le siècle des Lumières). Seule l'école a les moyens de faire tout ça et c'est l'un de ses devoirs.

Le troisième argument invoqué par Régis Debray est le retard de la France sur le sujet. A l'heure de l'Europe, il semble important de rattraper ce retard et du même coup prendre de l'avance. En effet, en proposant un enseignement du fait religieux de qualité, la France serait alors un exemple pour ses voisins européens : un État laïc, donc qui ne peut être défini par l'appartenance préférentielle (et à plus forte raison exclusive) à une des cultures qui composent la nation, qui néanmoins assure à tous ses sujets la connaissance des religions et la compréhension de son patrimoine.

II-2.2 illustration d'une certaine inculture religieuse de jeunes écoliers

Le questionnaire qui suit enrichira le second argument avancé. En effet il illustre bien les représentations d'un groupe de jeunes Français en ce qui concerne les religions. Evidemment il n'est pas représentatif de l'ensemble des enfants mais peut tout de même nous donner une idée de leurs conceptions, connaissances voire lacunes en matière de faits religieux. Les enfants interrogés sont des enfants de CM. Le questionnaire comprend cinq questions⁸ :

⁸Henri Ourman (inspecteur de l'EN Paris XXème).Des enfants parlent de religion, Cahiers pédagogiques, n°323, avril 1994.

- Quelles religions connais-tu ?
- Que sais-tu de ces religions ?

- Que voudrais-tu savoir d'autre sur ces religions ?
- A quels mots te fait penser le mot religion ?
- Qu'est-ce qu'une religion ?

Dans les réponses des enfants plusieurs choses apparaissent, la première est que les enfants connaissent globalement la totalité des religions pratiquées en France même si l'on constate parfois une confusion entre nom de la religion et désignation du pratiquant.

On remarque aussi que lorsqu'il s'agit d'expliquer ces religions, les réponses sont plus fragmentées et moins claires. Les enfants n'identifient pas certaines pratiques d'origine religieuse comme telle mais plutôt comme coutume. On peut ici supposer que ceci est une conséquence de la sécularisation de la religion chrétienne (Pâques, la Pentecôte, l'Ascension, la Toussaint et Noël sont relégués au rang de jours fériés dépourvus de tout leur sens religieux originel). On constate une chose étonnante : les enfants semblent mieux connaître la religion des autres que la leur propre (ou celles de leur parent). Il apparaît donc que les enfants ont des connaissances très perfectibles.

Il semble également que les enfants sont curieux du sujet. Ils formulent deux types de demande lorsqu'on les interroge sur ce qu'ils aimeraient savoir. Tantôt ils aimeraient mieux connaître les pratiques, tantôt ils voudraient comprendre les fondements, le sens et la fonction du fait religieux. Extrait de leurs réponses : « d'où provient cette croyance en Dieu ? », « pourquoi elles (les religions) ne sont pas pareilles ? », « à quoi sert une religion ? », « si ça change quelque chose à leur vie ? » (On parle ici des pratiquants), « si c'est vraiment Dieu qui a créé le monde ? », « est-ce que Dieu a existé vraiment ? », « à quoi servent les religions ? », « depuis quand les religions existent ? », « combien de personnes ne pratiquent pas leur religion ? ». Cette curiosité des enfants me semble alors être un tremplin formidable pour une foison d'autres domaines de connaissance qu'il ne faut surtout pas se priver d'exploiter.

Les enfants interrogés rapprochent le mot religion de personnages célèbres, d'édifice ou de rites (vocabulaire spécifique : prier, croire, pratiquer...). D'autre part on note que les édifices cités se rapportent majoritairement à la religion catholique. On pourra alors développer, comparer, apporter d'autres faits religieux aux enfants pour compléter leur conception.

Une minorité d'enfants évoquent les guerres de religion ou autre faits religieux présents dans le programme d'histoire. Ils semblent que ce sont les persécutions ou conflits qui les marquent le plus. Il pourrait de ce fait, être intéressant d'insister sur les répercussions positives du fait religieux dans notre histoire.

On se rend compte à la lumière de ce questionnaire que la conception qu'ont les enfants de Dieu n'est pas très clairement établie.

Pour certains enfants la religion équivaut à une croyance en Dieu, pour d'autres c'est un ensemble de pratiques, enfin pour les derniers la religion est le résultat d'une filiation (certains enfants confondent religion et origine). Aucun enfant ne visualise la religion comme un ensemble de ces trois données.

En conclusion, il apparaît que les enfants ont quelques connaissances très floues des religions et une grande soif de découverte de celles-ci. Il est inquiétant de constater que les enfants font l'amalgame entre religion et origine ethnique ou géographique. C'est ce type même de raisonnement qui mène au racisme ou à la xénophobie. D'où l'importance de permettre aux enfants de visualiser la distinction entre origine et confession grâce à des notions clairement présentées.

II-3 Comment enseigner le fait religieux?

II-3.1 en adoptant une démarche rigoureuse

Si l'on admet l'intérêt de l'enseignement du fait religieux du point de vue du savoir, il n'en reste pas moins à en fixer les conditions. L'une d'entre elles comme on l'a déjà dit est de n'en pas faire une discipline distincte mais un objet de savoir inclus au cœur des autres disciplines, une autre est que cet enseignement se fasse dans le respect d'une impartialité totale de l'enseignant. Cette dernière condition constitue un risque : pousser le maître au relativisme.

En effet par souci d'équité entre les différentes religions et en reléguant le fait religieux au même niveau que n'importe quel fait historique, le maître pourra être tenté de ne pas hiérarchiser certains savoirs, ainsi on pourra trouver des situations aberrantes où l'on présentera les thèses de l'évolution de Darwin ou celle de bible comme étant toutes deux également recevables.

A l'enseignant alors de privilégier les thèses scientifiques, les connaissances empiriques en alertant les enfants sur la croyance immédiate. Il pourra même se servir d'exemples concrets où les croyances religieuses ont été dépassées (la terre est l'unique planète créée par Dieu) par des réalités scientifiques (la terre n'est qu'une planète au centre d'un système solaire, lui-même entouré d'une infinité d'autres systèmes solaires). Il conviendra également lors de l'évocation du siècle des Lumières durant les séances d'histoire, de dire que l'une des caractéristiques de l'homme libre est sa volonté de lutte contre l'obscurantisme, et la remise en question de l'existence de Dieu.

Plus largement, l'enseignant devra s'efforcer de mettre les enfants en situation de distanciation le plus souvent possible en utilisant divers moyens. En multipliant par exemple les sources et points de vue lorsque apparaît un fait religieux dans quelque discipline qui soit.

Régis Debray affine la différence entre « catéchèse⁶ et information (...). Le rapport sacramentel à la mémoire vise à accroître et à affiner la croyance, le rapport analytique à accroître et affiner la connaissance. Le premier type d'enseignement (...) présuppose l'autorité d'une parole révélée incomparable à toute autre (...). Le second procède à une approche descriptive, factuelle et notionnelle des religions en présence, (...) et sans chercher à privilégier telle ou telle. »

C'est vers ce dernier type d'enseignement que nous tendons à nous diriger, notre objectif étant le fait au sens latin *facto*, face à la croyance. Toutefois, comme nous l'avons déjà dit la déontologie de l'enseignant l'obligera à ne privilégier aucune croyance plutôt qu'une autre, proposer une certaine distanciation, et éviter le relativisme.

⁶Régis Debray. L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque, Jacob, 2002.

[II-3.2 Par la mise en place d'une déontologie de l'enseignant claire](#)

Néanmoins il reste une chose essentielle à ne pas négliger : l'enseignant ne devra pas proposer toutes les croyances au même niveau, dans un souci de prévention de fanatisme d'une part et dans un souci de prévention de sectarisme d'autre part. Il conviendra de faire comprendre que ne sont en rien comparables la foi des Chrétiens, Juifs ou musulmans ou la foi des « Raéliens ».

De la déontologie de l'enseignant dépendra intégralement le respect ou non de la laïcité dans ce type d'enseignement. Le maître qui serait peut-être parfois tenté de basculer vers un cours de religion, en amont ou aval d'une séance d'histoire, avec peut être l'intention légitime d'éclaircir le sujet au mieux, devra se l'interdire formellement. En effet si les réalités historiques et culturelles nous poussent à ne surtout pas nier le fait religieux, l'école reste « anti-sociale » et l'histoire des religions n'y a pas sa place. Catherine Kintzler⁴ s'y oppose par quatre arguments irréfutables, je n'en développerai cependant que deux qui à mon avis sont les plus importants :

- « objection épistémologique » : un enseignement de l'histoire des religions devra rétablir toutes les idées religieuses afin de n'en privilégier aucune. Ce qui dans les faits est impossible faute de temps et même de moyens (les religions ne font pas forcément partie du socle de base des connaissances du professeur des écoles).
- « objection juridique » : Pour n'oublier aucune croyance, il faudrait se livrer à un inventaire, chose qui serait ardue voire impossible. Et comme la réalité l'imposerait il faudrait en faire une sélection qui alors reposerait le problème de l'équité et ne respecterait pas la laïcité.

⁴ Catherine Kintzler. La République en questions, Minerve, 1996.

Toutes ces données et argumentations se rejoignent vers un point : le fait religieux ne sera pas un objet d'étude particulier et le maître s'appliquera à le traiter avec toute la rigueur qui

convient en l'insérant dans des disciplines au programme. Ces facteurs semblent être tout spécialement adaptés à l'école élémentaire. De fait, le professeur des écoles est justement amené à enseigner non pas une discipline mais un ensemble de disciplines. Sa polyvalence lui permet de passer de l'une à l'autre sans problème. Le type d'enseignement qui nous intéresse semble tout adapté à l'école élémentaire. Evidemment il pourra être traité dans les établissements secondaires. Cependant, seule une approche mono disciplinaire y sera envisageable tandis que la polyvalence du maître alliée à la transversalité recommandée à l'école dans bien des savoirs, permettront une vision du fait religieux global, cohérent, non orienté et introduit dans des disciplines plus larges.

Prenons un exemple concret, s'il on prévoit lors de l'étude historique du Moyen-Âge, de consacrer une ou plusieurs séances sur le départ de Mahomet pour la Mecque, alors on pourra en profiter pour étudier plus clairement l'architecture d'une mosquée, et pourquoi pas en réaliser un maquette sur informatique, puis par exemple étudier la calligraphie arabe et lire quelques poèmes arabes où l'influence musulmane serait évidente et créer sur ce modèle des poèmes inédits. On pourrait également écouter un morceau musical de cérémonies musulmanes. Ainsi en partant d'un savoir historique on travaillerait transversalement l'informatique, la littérature (lecture et production d'écrit) les arts visuels et la musique.

Il faut noter que rien ne nous oblige à partir de l'histoire mais que cela facilite probablement la compréhension du fait religieux. Il n'est cependant pas exclu de partir d'un roman, d'une nouvelle ou tout autre outil tant que son utilisation est inscrite dans une programmation rigoureuse.

Une telle disposition n'est pas transposable dans le secondaire, en conséquence il est de la responsabilité de l'enseignant de l'école élémentaire d'utiliser toutes les opportunités possibles pour poser les bases de cette culture patrimoniale, culturelle et historique. Car dans le cas où il ne le ferait pas les établissements secondaires ne pourront le faire que de façon restrictive.

III- L'enseignement du fait religieux : un sujet délicat

III-1 L'avis des parents

III-1.1 Les parents comme partenaires de l'éducation

Si je m'interroge sur l'avis des parents concernant l'enseignement du fait religieux à l'école primaire c'est en raison de la nature de cet enseignement. En effet, même si les parents n'ont pas autorité sur les programmes nationaux, les pratiques et la pédagogie de l'enseignant doivent être transparentes pour les parents d'élèves.

C'est dans le but d'entretenir des relations de qualité avec les parents pour une scolarité saine et efficace de l'enfant, qu'il faut savoir communiquer et collaborer avec les parents. Ainsi souvent l'on parle de co-éducation : équipes éducatives et parents doivent travailler main dans la main pour une réussite optimale des enfants.

Aussi sur un sujet aussi polémique que celui de la laïcité, il convient de prendre en considération non seulement les représentations des parents mais également leur avis. De fait il serait difficile d'enseigner le fait religieux dans un milieu totalement hermétique à celui-ci à cause parfois d'un manque de dialogue.

En outre le sujet n'est pas seulement polémique mais très flou. Alors, il faut expliquer tant aux enfants qu'aux parents d'élèves, ce qu'est la laïcité, afin qu'ils comprennent que l'intrusion des faits religieux dans les programmes n'est en rien une entrave à la laïcité. Sans cette démarche on peut penser que l'on favoriserait une attitude réfractaire de certaines populations athée ou croyante quelque peu virulente. Si l'information des parents n'est pas forcément obligatoire, la disponibilité de l'enseignant pour expliquer sa démarche est essentielle.

En aucun cas, un enseignement du fait religieux n'est envisageable dans une classe que s'il ne provoque pas des tensions ingérables par l'équipe éducative et/ou l'enseignant.

III-1.2 Les parents favorables à l'enseignement de l'histoire des religions à l'école

Un sondage⁷ réalisé par le monde de l'Éducation nous apprenait l'opinion en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire des religions à l'école. Il faut cependant noter deux choses : la première est que ce sondage date de 1991 et que l'avis des Français a pu évoluer depuis, cependant nous postulons que les tendances ne se seront pas inversées ou qu'en tout cas qu'un travail de l'enseignant rigoureusement transparent pourra rétablir la confiance dans le système éducatif que semblait avoir une majorité de Français à l'époque.

La seconde est que le sondage interrogeait les parents d'élèves sur l'histoire des religions et non le fait religieux, néanmoins on pourra facilement en déduire leur opinion sur l'enseignement du fait religieux.

Ce sondage révèle notamment que (...) « la connaissance du monde du travail ou l'informatique font partie des urgences [des parents, alors que] l'histoire de l'art ou celle des religions leur semblent très secondaires. »

Ce qui surprend davantage en revanche, c'est que l'histoire des religions passionne pourtant les Français. (...) Six Français sur dix se disent favorables à son enseignement dans les établissements publics. Leur intérêt envers cette question se traduit aussi par le très faible nombre qui « ne se prononcent pas ».

A la question : vous personnellement, seriez-vous plutôt favorable ou plutôt opposé à ce que l'on enseigne l'histoire des religions dans les établissements publics, seulement 13% des interrogés répondent qu'ils sont très opposés. A noter que les moins favorables sont les catholiques non-croyants (53% d'opposés) et que les plus favorables sont les catholiques pratiquants et les pratiquants d'autres religions (respectivement 68% et 78% de favorables).

Toujours selon ce sondage, pour 48% des Français l'enseignement de l'histoire des religions devrait porter sur l'étude des principales religions existant actuellement dans le monde (plutôt que sur la religion catholique uniquement, ou sur les religions les plus courantes en France ou bien sur les religions disparues). Cette question est celle où les Français se prononcent le moins (6%).

⁷Catherine Bédarida. Le monde de l'éducation, n°184, juillet août 1991.

Les Français interrogés pensent à 46% également qu'un tel enseignement dans les établissements scolaires publics, rendrait les jeunes plus tolérants et à 40% que cela donnerait aux jeunes des bases culturelles pour mieux comprendre. Une proportion inquiétante (surtout

constituée d'électeurs de droite) pense que cela développera chez les jeunes le sens des valeurs morales (31%). Les jeunes y voient plutôt un avantage en terme d'acquisition de « bases culturelles ».

A la question « pensez-vous qu'un enseignement de l'histoire des religions à l'école risquerait de provoquer des tensions entre les différents groupes ethniques et religieux présents dans les établissements scolaires ? », 57% pensent que oui (certainement et probablement). Cependant il semble que plus les Français sont passés par l'école, plus ils lui font confiance pour réguler ces tensions.

La dernière question du sondage est particulièrement intéressante par rapport à ma problématique puisqu'elle nous informe que 58% des Français pensent que l'enseignement de l'histoire des religions dans les programmes scolaires ne présentent (probablement et certainement) pas de risque pour l'esprit laïque de l'école publique.

Le critère qui fait le plus différence dans l'échantillon interrogé est la scolarité suivie bien plus que l'appartenance religieuse ou tout autre critère.

On peut facilement imaginer que si l'enseignement de l'histoire des religions ne semble pas préoccuper les parents, alors l'imbrication du fait religieux dans des disciplines scolaires traditionnelles ne devrait pas non plus inquiéter les parents ni au niveau de la laïcité ni au niveau de la réussite scolaire (puisque les programmes et horaires n'auront pas à être modifiés ou repensés). Cette donnée facilitera la transmission de tels savoirs.

Même si ces informations me serviront de base de réflexion, un sondage⁹ récent m'informe qu'une majorité de Français estime que la laïcité a reculé lors de la dernière décennie. Le sondage concerne plus particulièrement l'islam et il en ressort qu'une grande partie des Français manifestent une réelle préoccupation quant à l'islam.

⁹ Sylvie Pierre-Brossolette. Le figaro magazine, n°18831, dossier Laïcité, février 2005.

III-2 Les difficultés/représentations des enseignants

III-2.1 Choix d'un questionnaire

Après avoir analysé les conceptions des enfants sur le sujet qui nous intéresse puis avoir étudié l'opinion de leurs parents, un acteur primordial du système éducatif doit être pris en compte : l'enseignant. Nous avons déjà évoqué la déontologie rigoureuse que le professeur d'écoles devra adopter mais qu'en est-il de la réalité dans les classes ? Quelles sont les difficultés éprouvées par les maîtres et maîtresses d'école lorsque apparaissent dans leur classe -sous quelque forme que ce soit- le fait religieux ? Quel est leur avis sur l'enseignement du fait religieux ? Prennent-ils des précautions particulières à ce propos ? Comment tentent-ils de résoudre les problèmes rencontrés à ce sujet dans leur pratique quotidienne ?

Pour commencer de répondre à toutes ces interrogations, j'ai décidé de distribuer un questionnaire. J'ai conçu mon questionnaire avec l'objectif de découvrir d'une part l'opinion des enseignants sur le sujet et d'autre part la réalité dans la classe. Des questions d'ordre général apparaissent donc ainsi que des questions spécifiques à leur enseignement (en histoire, arts...) enfin des questions sur la vie de la classe doivent nous renseigner sur l'apparition du fait religieux hors des champs disciplinaires (cf. annexe).

J'ai décidé de limiter mon questionnaire aux enseignants du cycle III puisque le contenu disciplinaire des cycles I et II ne permettent pas un travail élaboré sur le fait religieux. Les sondés sont indifféremment des hommes, des femmes, des enseignants expérimentés ou fraîchement recrutés, des enseignants en classe rurale, en classe de ville ou classe de ZEP. On peut donc penser que les résultats nous livreront une (modeste) vue d'ensemble.

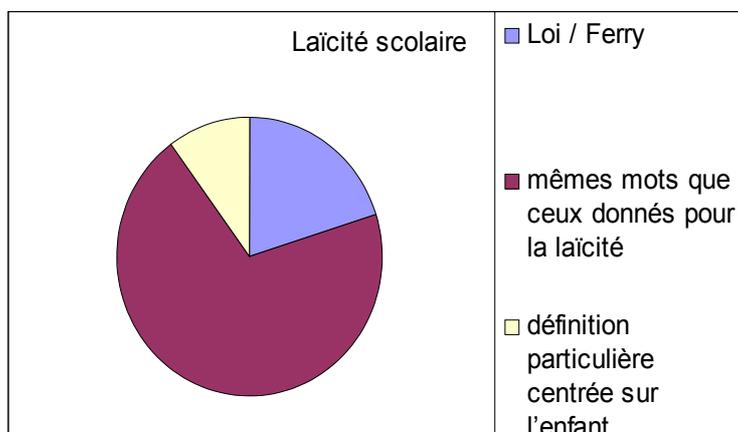
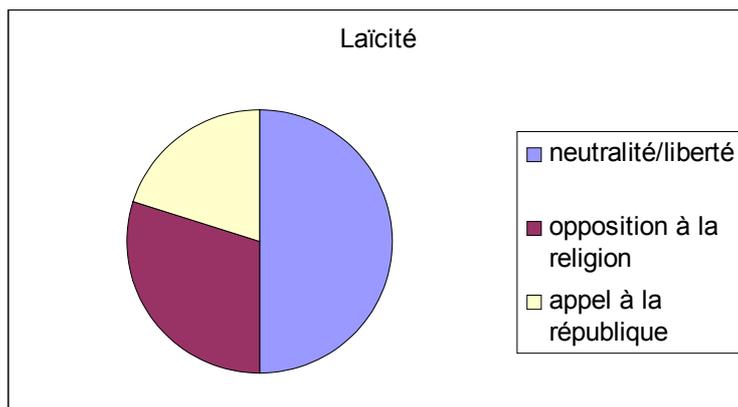
III-2.2 Dépouillement et analyse des réponses

Il est à noter que j'ai dû distribuer (en mains propres) près d'une quarantaine de questionnaires pour n'en récolter difficilement qu'une dizaine. On peut de ce fait s'interroger si c'est l'exercice qui a découragé de nombreux enseignants ou encore le sujet proposé qui leur a paru quelque peu ardu.

- Sur les définitions de la laïcité :

On remarque que quatre personnes sur dix la définissent comme neutralité (religieuse ou pas), trois personnes estiment que la laïcité se définit par opposition à la religion, deux personnes invoquent la république et une personne parle de liberté de conscience.

Quand on demande aux enseignants quels mots évoquent pour eux l'expression de « laïcité scolaire », une forte majorité (7/10) utilisent les mêmes mots que ceux utilisés pour parler de la laïcité en général. Certains enseignants en réfèrent à la loi (mots « loi » et « Ferry » sont cités), un seul enseignant parle de l'enfant (« égalité de tous les enfants au niveau religieux, des opinions »).



- Concernant le devoir de réserve :

Il n'est pas surprenant de constater que pour huit enseignants sur dix, le devoir de réserve de l'enseignant est indispensable pour le respect de tous. Les enseignants utilisent les termes évoqués plus haut pour parler de la laïcité afin de justifier leur point de vue, pour eux le devoir de réserve s'explique par le fait que « l'école est un lieu qui respecte le principe de neutralité », ou par le fait que « l'opinion du maître ne doit pas influencer son

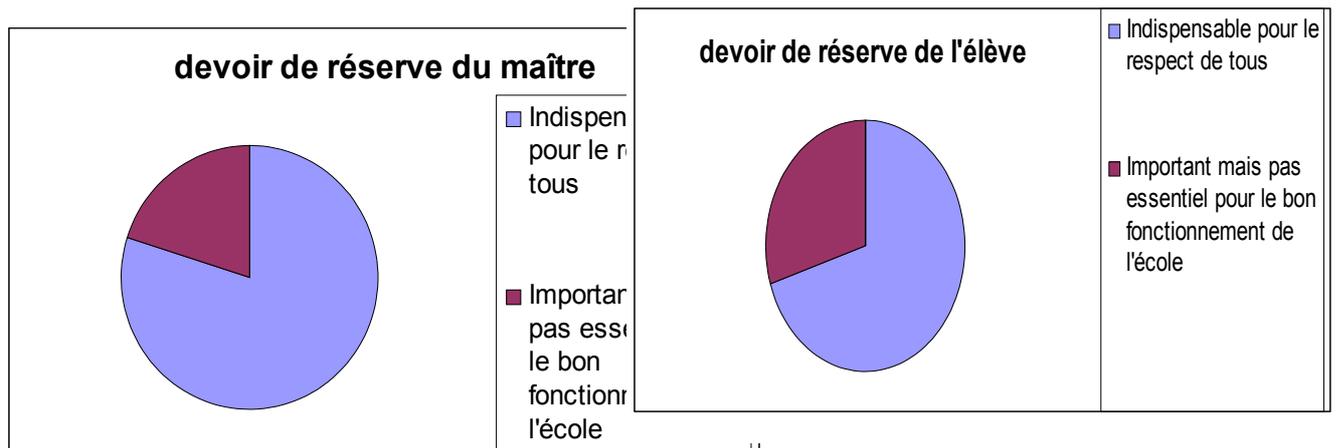
enseignement », un des enseignants donne pour justification les chartes des droits de l'homme et droits de l'enfant.

Il est plus étonnant de noter que pour trois de ces huit enseignants, le même devoir de réserve des enfants leur semble important mais pas essentiel pour un bon fonctionnement de l'école. Deux de ces enseignants justifient leur réponse en insistant sur le fait que la diversité des enfants peut amener débat et ouvrir l'esprit des enfants sur toutes les cultures. Le troisième enseignant ayant coché ces deux mêmes cases justifie son point de vue en expliquant « [qu]'à cet âge ce n'est pas leur propre opinion qu'ils véhiculent mais celle de leur entourage ». Il pense sans doute alors que la neutralité des enfants est intacte si ce ne sont pas leurs idées propres qui sont véhiculées.

Enfin pour deux enseignants sur les dix interrogés, le devoir de réserve de l'enseignant et celui de l'élève sont importants mais pas essentiels pour un bon fonctionnement de l'école. L'un ne justifie son point de vue qu'en ce qui concerne de devoir de réserve de l'enfant en arguant qu' « accepter l'autre, c'est apprendre à le connaître ». L'autre enseignant, lui, ne justifie son point de vue qu'en ce qui concerne le devoir de réserve de l'enseignant, il explique que « le fait religieux est une évidence, [et qu'] il faut l'enseigner pour qu'il y ait une réflexion sur le sujet ». Il semble que ce dernier enseignant ait confondu devoir de réserve avec enseignement du fait religieux, sa justification n'est donc pas très cohérente.

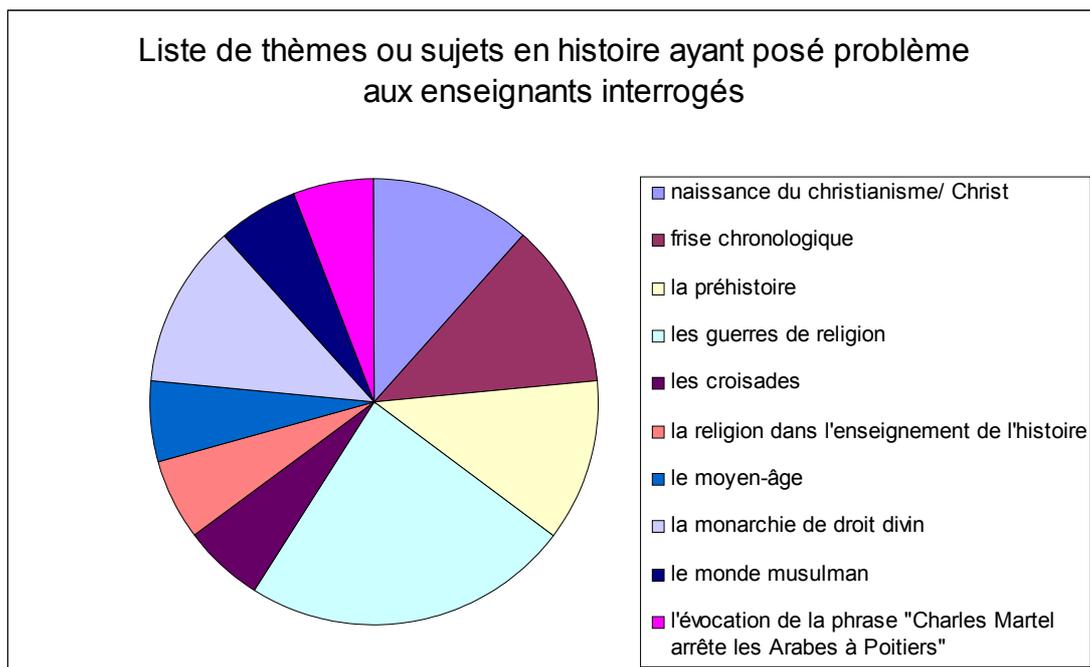
Il est intéressant de noter que parmi les deux enseignants qui jugent important mais pas essentiel le devoir de réserve, l'un d'entre eux estimait que la laïcité relevait de la neutralité et que la laïcité scolaire relevait de la neutralité de l'enseignement sur le plan religieux. Il semble qu'il y ait contradiction entre ces deux réponses.

Parmi les trois enseignants qui jugent le devoir de réserve indispensable pour le maître mais seulement important pour l'élève, deux parlaient de la laïcité scolaire comme d'un respect de la neutralité à l'école, le troisième évoquait la loi sur la laïcité. Leurs réponses sont donc en contradiction puisque ce qu'ils estiment être la laïcité scolaire ne se retrouve pas dans leur réponse quand il s'agit de l'élève.



- Lorsqu'on demande aux enseignants de proposer une liste de thèmes en histoire où ils ont éprouvé des difficultés sur le plan de la laïcité, quatre d'entre eux n'en proposent pas et six proposent une liste de thèmes mêlant l'histoire au fait religieux.

Voici les thèmes proposés sous forme de graphique :



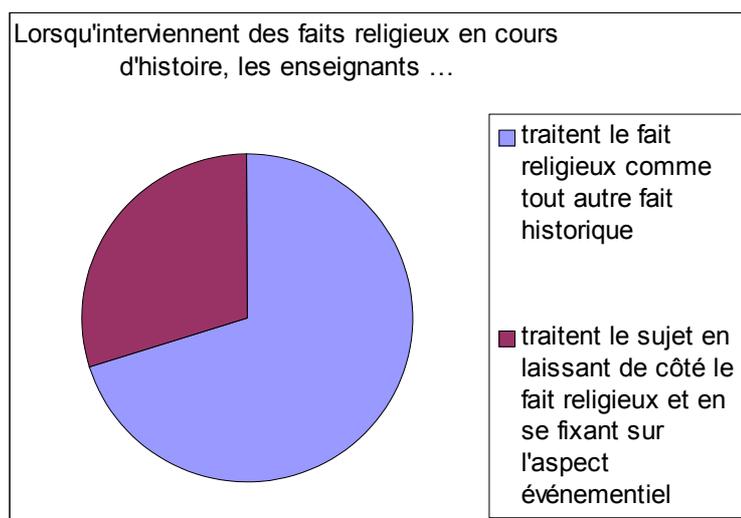
On peut facilement voir qu'on retrouve parmi les réponses des enseignants, de nombreuses fois les guerres de religion et que globalement la frise, la préhistoire et la naissance du Christ sont les sujets qui ont posé le plus problème aux enseignants.

Lorsqu'ils justifient leur réponse, plusieurs choses apparaissent : d'une part la crainte de l'enseignant d'une mauvaise interprétation de leurs élèves (« naissance de Jésus Christ », utilisation du terme « Arabes ». D'autre part un manque de culture des élèves quant aux faits religieux qui posaient un problème de compréhension, enfin un des enseignants note que certains faits historiques remettent en cause des croyances religieuses des élèves (dans ces deux derniers cas, il semble que ce soit les discussions provoquées par les séances d'histoire qui pourraient compromettre la laïcité plutôt que la séance même).

On peut résumer en disant qu'apparaissent deux types de difficultés : celles résultant du fait religieux et de son évocation en séance d'histoire qui semble souvent délicate et celles résultant d'un manque de culture ou de croyances inhérentes aux élèves avec lesquelles doivent composer les enseignants.

- Sur l'enseignement du fait religieux en histoire :

On trouve deux types de réponses : les enseignants qui traitent le fait religieux comme tous les autres faits historiques et ceux qui évincent l'aspect religieux de leurs séances, ces derniers sont minoritaires. Il est à noter qu'un seul des enseignants invite ces élèves à s'informer en dehors de l'école sur l'aspect religieux, il s'attache cependant à traiter le fait religieux de la même façon que tout autre fait historique. Aucun des enseignants interrogés n'usent de précaution particulière pour traiter le fait religieux.



Chez les enseignants qui préfèrent écarter le fait religieux de leur séance d'histoire, l'un donne l'exemple des guerres de religion qu'il a traité en partant des événements pour expliquer les

raisons de la guerre. Un autre explique que lors de l'étude chronologique il a utilisé « Jésus Christ comme un personnage, une référence historique et non comme un messie », il n'explique cependant pas comment il a légitimé la valeur historique de la naissance de Jésus Christ.

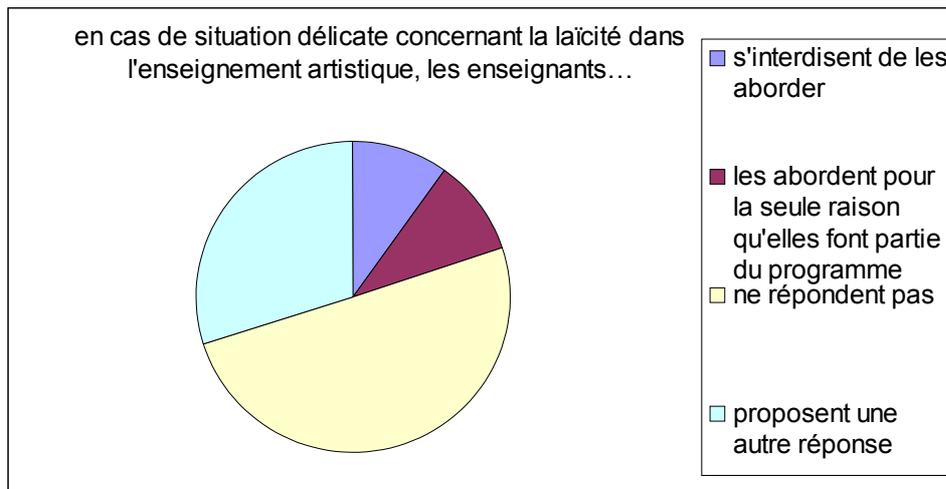
Parmi ceux qui ont choisi de traiter le fait religieux comme n'importe quel autre fait historique, un d'entre eux se demande s'il est possible d'expliquer la naissance d'une cathédrale en « [laissant] imaginer qu'il ne s'agit que d'un acte architectural et oublier les élans de foi qui l'ont portée ». Un autre explique que lorsque il a étudié avec ses élèves la naissance de Jésus Christ, il l'a mis en relation avec d'autres calendriers. Il a également relativisé la naissance de Jésus Christ en précisant qu'elle ne marquait pas le début de l'histoire mais que c'était l'invention de l'écriture qui avait ce rôle. Un troisième décrit son travail sur la renaissance où il explique la vision changeante du monde et notamment vis-à-vis de Dieu, « les savants italiens pensent que l'homme est capable de réfléchir lui-même ».

- Seuls deux enseignants listent les réactions des élèves rencontrées lors de séances d'histoire, l'un explique qu'un élève lui a posé la question suivante « Pourquoi utilise t-on comme repère la naissance de Jésus Christ ? ». Un autre évoque les questions de certains enfants qui font du catéchisme et l'interrogent sur le décalage entre ce qu'ils entendent au catéchisme ou à l'école. Ce même enseignant note parfois des réactions xénophobes de la part des enfants lors de l'évocation des croisades et de l'islam, il précise « surtout que les termes des textes de l'époque correspondent parfois à ce que les enfants entendent chez eux ! ». Cet enseignant explique qu'il ne rentre jamais dans le débat en « arguant de la liberté d'opinion de chaque individu (c'est d'ailleurs l'occasion pour [lui/elle] de parler de la laïcité) ».

- La septième question qui concerne les domaines artistiques est celle qui est la moins renseignée. Parmi les réponses données il y a parfois confusion entre domaine artistique et historique (« mouvement des lumières, guerres de religion... »), cependant quelques points artistiques sont cités : « art roman et gothique », « églises romanes/gothiques », « chants grégoriens », « tableaux de toutes périodes », « abbayes et cathédrales ».

- Aucune des personnes sondées ne dit avoir rencontré un problème de laïcité en ce qui concerne les domaines artistiques.

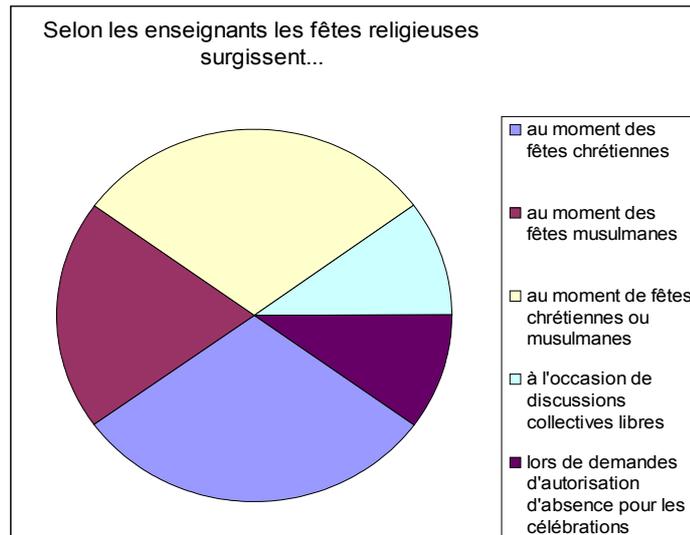
- A propos des situations « délicates » au niveau de la laïcité dans l'enseignement artistique, ce graphique illustre les réponses des consultés.



Ce graphique montre qu'il manquait la proposition « autres » puisque les enseignants ne se sont pas retrouvés dans les deux autres propositions. Dans les autres propositions données par les enseignants, on trouve « j'évite de les aborder (il y a tant à voir dans ce domaine) », « pas de situations délicates », « on reste centré sur des apprentissages liés à l'enseignement artistique et non religieux ».

Les enseignants ne proposent pas de remédiation particulière mais ne semblent pas ressentir beaucoup de difficultés spéciales dans ce type d'enseignement.

- Tous les enseignants déclarent voir les fêtes des fêtes des différents calendriers surgir à un moment donné de la vie de la classe. Certains enseignants les fêtes qui surgissent, d'autres la manière dont ces fêtes surgissent. Le graphique suivant présente leurs réponses.



Neuf des

dix

personnes sollicitées prennent en compte ces différentes fêtes. Certains justifient cette prise en compte par l'occasion donnée à l'enfant de s'exprimer librement en classe ou par la notion de respect de la vie des enfants. D'autres justifient leur démarche par le mot « société » (je suppose donc que c'est la prise en compte de la société qui est permise dans la prise en compte des croyances de l'enfant) ou par le fait « que [ces faits] font partie de la vie », ou « qu'un tiers des enfants est absent », il semble donc que ces derniers enseignants ne luttent pas contre l'intrusion de la société à l'école mais préfèrent s'en servir.

Les enseignants prennent en compte les fêtes religieuses en offrant aux enfants la possibilité d'expliquer les rites pratiqués chez eux. Certains permettent même aux enfants d'apporter des gâteaux (pour marquer la fin du ramadan), il paraît que ces discussions sont très centrées sur les rites musulmans (aucun enseignant n'évoque l'explication de Noël, de grand Kippour ou autre). Néanmoins, les rites sont présentés comme des traditions et aucun enseignant ne dit laisser les enfants exposer l'aspect religieux.

D'autres enseignants font un autre choix : celui de provoquer la discussion mais pour offrir l'opportunité à l'enfant de « réfléchir par lui-même sans traiter les faits religieux » ou « d' [écouter les enfants], en organisant des discussions pour faire évoluer leur esprit critique ».

Il n'existe donc pas de norme en matière de discussion de ces fêtes à l'école, une majorité des enseignants choisit d'en parler mais la discussion est orientée selon les choix de l'enseignant.

Une des personnes interrogées déclare évacuer les fêtes des différents calendriers lorsqu'elles surgissent dans la classe, elle s'explique en disant que cela ne lui semble pas relever du rôle de l'école. Elle donne l'exemple de Noël qu'elle avait évoqué en cours d'anglais, elle s'est limitée à l'aspect traditionnel en évinçant complètement le rapport à la religion.

Aucun exemple précis n'est décrit par les sondés, seuls sont donnés les noms des fêtes survenues dans leur classe.

- Enfin, à la dernière question «verriez-vous d'autres situations ou domaines (disciplinaire ou non) qui posent un problème de laïcité scolaire ? », six enseignants sur dix répondent que oui. Sont cités parmi ces problèmes éventuels des problèmes d'ordre transversal, éthique ou pratique : «l'égalité des sexes (...) respect du sexe opposé, (...) tenue vestimentaire, (...) repas à la cantine (avec ou sans porc) », deux enseignants parlent d' « absentéisme de certains élèves à l'occasion de fête religieuses ». Un enseignant évoque « les signes ostentatoires religieux ».

Des problèmes d'autres disciplinaires sont également posés, un enseignant cite un livre de littérature Djinn la malice (sur le port du voile) pouvant amener débat voire problème de laïcité. Un autre enseignant mentionne « la visite de certains monuments (cathédrales, églises) ».

Il est surprenant que quatre enseignants sur dix n'éprouvent aucun obstacle à la laïcité dans d'autre domaine que l'histoire. Sur ces quatre enseignants, un seul dit avoir ressenti une certaine gêne dans les leçons d'histoire.

- On peut conclure grâce à ce questionnaire qu'il n'y a pas de discours ni même d'attitude normalisés dans le métier d'enseignant. Les enseignants ressentent des difficultés d'ordre différent ou n'en ressentent aucune. Ils prennent en compte la diversité des enfants ou non, leur offrent pour la plupart voix au chapitre mais là encore de façons diverses. Enfin, ils ne sont tous pas tous inquiets quant au respect de la laïcité mais certains sont quand même conscients de réalités sociales qui apparaissent à l'école (tenue vestimentaire de filles musulmanes, absentéisme des enfants). Il n'apparaît pas dans l'analyse des réponses des questionnés que la laïcité soit en danger à l'école, elle ne

semble pas non plus empêcher le bon déroulement des apprentissages et du vivre ensemble (à cela près qu'un enseignant évoque la xénophobie de certains élèves). Une dernière question aurait pu être pertinente : demander aux enseignants ce qu'ils attendaient de l'éducation nationale quant à l'attitude à adopter en classe (notamment face aux difficultés nommées dans la dernière question). De nombreuses réponses ne sont que partiellement formulées, les enseignants s'avèrent toujours quelque peu évasifs sur le sujet de la laïcité.

IV- L'enseignement du fait religieux en classe

IV-1 *Présentation de la situation de stage*

IV-1.1 présentation de l'école

Lors de mon premier stage en responsabilité, j'ai essayé d'intégrer le plus possible dans mes séances, le fait religieux. Il a fallu que je tienne compte de la progression de la classe, du fonctionnement de l'école et du public de l'école.

L'école élémentaire où j'ai effectué mon stage est une école plutôt rurale, de classes plutôt moyennes. La population du village et donc de l'école est très peu métissée, on y rencontre très peu d'enfants d'immigrés. Une majorité des habitants du village sont de confession ou « d'origine » catholique (j'ai pu remarqué une grande assiduité des enfants au catéchisme).

L'école est de taille moyenne (77 enfants), elle est constituée de 3 classes seulement : CP-CE1, CE1-CE2 et CM1 et CM2. Les parents et enseignants semblent avoir une très bonne communication (échanges réguliers à la sortie des classes, volonté des parents d'accompagner dans les sorties scolaires...). Les enfants sont habitués au travail de groupe et au travail en autonomie. L'école fonctionne beaucoup en échanges de services et décloisonnement. Ce fonctionnement semble être un repère pour les enfants qui connaissent les habitudes et exigences de travail de chaque enseignant. Les enfants sont également amenés régulièrement à s'exprimer face à leurs camarades (exposés, travaux de groupe...).

Le groupe-classe dont j'ai été responsable était celui des CE1-CE2, il était constitué de 24 élèves (16 CE2 pour 8 CE1). Ce double niveau est très particulier puisqu'il fait à la fois partie du cycle 2 et du cycle 3. Cette situation singulière m'a donc intriguée et motivée pour 2 raisons. La première était de découvrir les réactions des enfants selon leur âge face au fait religieux, la seconde était la façon dont je pourrais inclure le fait religieux dans les deux niveaux de classe (avec une pédagogie différenciée ou un décloisonnement) tout en respectant les programmes de chaque cycle et les progressions de la classe.

Dans le groupe d'enfants dont j'étais en charge, un élève de CE1 était toujours dans le processus d'apprentissage de la lecture et un élève de CE2 était en grosse difficulté scolaire et

notamment en ce qui concerne la lecture de consignes et dans la rédaction de ses réponses. Je devais donc prendre en compte ces critères pour prévoir mes séances.

IV-1.2 choix pédagogiques

Durant ce stage j'ai tenté d'introduire le maximum de faits religieux dans les différentes disciplines mais en respectant la progression du professeur titulaire par souci de cohérence. Lorsque j'ai effectué ce stage, mes lectures et recherches n'étaient pas aussi avancées qu'actuellement et j'étais un petit peu soucieuse de la réaction des parents. J'étais consciente des facteurs plutôt favorables à ma situation de stage : coopération des parents, peu de mixité ethnique et religieuse, confiance des enfants et des parents d'élèves. Mais je restais naturellement très précautionneuse des termes que j'allais utiliser, des séances que j'allais mener et des notions que j'allais inculquer aux enfants.

J'ai donc consulté les progressions et me suis d'abord fixée sur l'histoire et le temps. Les CE1 venaient d'étudier le calendrier Grégorien et avaient évoqué l'existence d'autres calendriers. Il me paraissait donc très pertinent de présenter ces différents calendriers. Puis en découleraient les différents lieux de culte et leur architecture en espace et transversalement en arts visuels. Je décidais de placer les enfants chaque fois que possible en situation de recherche et travaux de groupe pour cadrer avec les habitudes de la classe et ma volonté d'imposer une pédagogie active. Le groupe des CE1 était spécialement bien adapté à cette démarche puisqu'il n'était constitué que de 8 élèves.

Les CE2 étudiaient alors la Gaule Romaine et n'avaient pas encore évoqués les martyrs Chrétiens ni même l'architecture des églises. Je voulais intégrer ces faits lors des séances d'histoire et décidais d'emmener les élèves visiter l'église locale comme découverte de l'architecture locale. Je désirai ensuite réintroduire les notions apprises durant cette visite, dans les séances en arts visuels.

Le fonctionnement de l'école m'imposait de prendre le groupe des CM1-CM2 en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire, cette perspective m'arrangeait puisqu'elle me donnait l'occasion de mener de fronts divers faits religieux en histoire. Les CM étaient en train d'étudier le Moyen-âge et plus spécifiquement les invasions barbares. Le peuple arabe avait donc été mentionné et leur religion principale : l'islam. Cependant il restait à expliquer les

symboles de cette religion et le départ du prophète prétendu (pour ces croyants) pour la Mecque.

Niveau	Discipline	Activité
CE1	Temps	Etude du calendrier israélite
CE1	Temps	Etude du calendrier musulman
CE1	Espace/Arts visuels	Découverte de l'architecture de divers lieux de culte
CE2	Histoire	Le christianisme dans la Gaule Romaine
CE1-CE2	Temps/Histoire/Arts visuels	Visite de l'Eglise locale
CE1-CE2	Arts visuels	Réalisation d'un « vitrail » géométrique
CM1-CM2	Histoire	Arrivée de l'Islam au Moyen-Âge

Lorsque je fus déterminée sur les points que j'allais aborder lors de mes trois semaines de stage, je décidai de poser les bases de la laïcité dans ma classe afin de ne pas éprouver de tensions, d'ambiguïtés de la part des enfants.

Mon choix se porta donc sur l'éducation civique pour expliquer la notion de laïcité et essentiellement sur la laïcité à l'école comme amont à toutes les autres séances (à l'exception de l'étude du calendrier musulman que j'ai dû programmer avant).

IV-2 Mise en place des séances

IV-2.1 Récapitulatif des séances

Activités mises en place pendant le stage R1 spécifique à la laïcité :

Niveau	Discipline	Activité
CE1-CE2	Éducation civique/Débat hebdomadaire	Discuter les finalités de la laïcité à l'école
CE1-CE2	Éducation civique	Appliquer distinction laïcité / confessionnel dans un classement

Récapitulatif des activités mises en place pendant le stage R1 en relation avec le fait religieux:

IV-2.2 Description des séances (par ordre chronologique)

a) Étude du calendrier musulman

Niveau : CE1

Objectif : découvrir le calendrier musulman et le comparer au calendrier grégorien

Déroulement :

- Pour prévoir ma séance, j'ai d'abord recherché des documents sur lesquels je pourrais m'appuyer et dans lesquels les enfants pourraient chercher des informations.
J'ai alors trouvé un document du BT un peu ancien mais complet sur le calendrier musulman.
- Ce document cependant ne permettait pas aux enfants de chercher les informations mais elles leur étaient offertes directement. J'ai donc cherché sur Internet des pages où je trouverais des explications, comparaison etc. À partir de ces documents, j'ai produit des documents assez simples et épurés de toute publicité ou terme non laïc. Ces précautions prises j'ai pu mener ma séance.
- La séance a commencé par une phase orale : j'ai demandé aux enfants quels types de calendriers ils connaissaient. Ils n'en connaissaient aucun (ou en tout cas ne pouvaient en nommer aucun). Je leur ai alors évoqué l'existence de calendriers grégorien, républicain, maya... Je leur ai alors demandé de deviner quel calendrier nous allions étudier. Je leur laissais entendre qu'une fête religieuse venait d'être célébrée dans certaines familles et que cette fête célébrait la fin d'une période du calendrier que nous allions étudier. Je supposais qu'au moins l'un d'entre eux aurait entendu parler du ramadan même s'ils ne pouvaient le mettre en relation avec le calendrier musulman, cela n'a pas été le cas. J'ai alors indiqué qu'il s'agissait du calendrier musulman et qu'une des périodes de ce calendrier s'appelait le ramadan.
- Les élèves se sont alors mis par paire. J'ai distribué à chaque binôme un document-ressource et un questionnaire différents. J'ai laissé les élèves lire et chercher les réponses quelques minutes puis suis passée voir ce qu'ils avaient trouvé. Ils se sont rapidement mis au travail et n'ont pas rencontré de difficultés particulières si ce n'est

le vocabulaire (nom des mois en arabe), je suis donc passée leur expliquer cette subtilité.

- Un élève de chacun des quatre groupes est passé au tableau pour présenter les informations trouvées sur ce document, les autres écoutaient et éventuellement posaient des questions. J'ai également demandé à l'enfant qui présentait ses informations de poser une question à son auditoire à la fin de sa présentation pour voir si la compréhension et l'écoute étaient bonnes.

Les groupes étaient plutôt attentif à la présentation des autres et comparaient même avec ce qu'ils avaient eux-mêmes trouvé.

- Enfin les élèves ont lu successivement à voix haute le document BT sur le calendrier musulman. À chaque fois qu'ils repéraient une information qu'ils pensaient essentielle, ils devaient la signaler aux autres et en discuter l'importance. Pour les mettre sur la voie, je leur ai proposé d'être attentif aux informations déjà mentionnées par les groupes dans leur présentation. J'ai dû vraiment les aider à trier les informations, les élèves voulaient tout surligner, j'ai cependant privilégié la discussion et ne leur ai imposé que de ne pas tout surligner.

Analyse :

Les enfants se sont tous impliqués dans la recherche dans les documents et ont globalement été intéressés par la présentation des autres. Cependant, j'ai dû remotiver l'un d'entre eux à différentes reprises (l'élève lecteur faible). Les autres semblaient enthousiasmés par « l'exotisme » de cette séance.

J'avais prévu des documents plus ou moins difficiles selon les groupes (au vu de leurs difficultés ou au contraire facilités devant l'écrit et l'autonomie), les enfants étant habitués au travail de groupe ont bien fonctionnés même si certains groupes étaient moins autonomes que d'autres. Le petit nombre d'élèves (huit élèves de CE1) m'a permis de pouvoir les aider individuellement.

La notion de calendrier a été bien comprise même si le calcul des mois et années n'a pas été ni retenu ni complètement compris. Cependant mon objectif était simplement que les élèves repèrent les différences avec le calendrier qu'il connaissait.

Le vocabulaire en langue arabe a troublé certains mais ne les a pas empêché de comprendre. Les documents simplifiés étaient incontournables pour une bonne compréhension (pas d'information parasite) mais manquaient un peu d'authenticité (Je n'ai pas pu trouvé de calendrier illustré, mes documents étaient imprimés en langue française et sans aucune écriture arabe qui aurait pu les troubler mais aussi les intéresser.

J'ai pu noter que la notion de « musulmans » n'était pas très claire, les enfants ont compris qu'il s'agissait d'un calendrier issu d'une « histoire » différente de l'histoire française mais n'ont pas tous compris qu'un musulman était un croyant. Je comptais donc éclaircir cette notion en utilisant le calendrier israélite et par la même insister sur la notion de juif et de musulman.

b) Débat sur la laïcité

Niveau : CE1-CE2

Objectif : comprendre la notion de laïcité et en discuter avec ses camarades

Déroulement :

- Avant la séance, j'ai demandé aux élèves de s'informer auprès de leur parents ou dans le dictionnaire sur le mot « laïcité ».
- Les enfants apportent leur définition à l'école. Chacun lit la sienne.
Parmi elles, je note au tableau :
 - L'école laïque accepte toutes les religions ;
 - A l'école laïque on ne fait pas de cours de religion ;
 - A l'école laïque on ne parle pas de religion ;
 - École publique et gratuite.

Celles que je ne note pas sont très proches de celles notées au tableau, toutes les définitions peuvent donc être résumées dans les 4 phrases écrites plus haut.

- Ensuite avant même que l'on analyse les définitions apportées, une élève pose la question suivante : « alors pourquoi on étudie le calendrier musulman ? »
- J'ai alors décidé de battre le feu tant qu'il était chaud et ai demandé de ne pas donner de réponse mais d'interroger les autres élèves. Les autres élèves répondent que oui, on a le droit d'étudier le calendrier musulman à l'école mais sans vraiment pouvoir expliquer pourquoi.
- Je leur demande alors si la troisième définition donnée est valable : les élèves me disent que non, on l'annule et la raye.
- On ré explique alors ce que veut dire la laïcité : on sait qu'il y a un rapport avec la religion, mais est-ce que cela interdit de parler de religion. Je leur demande de regarder autour d'eux sur la frise chrono, « n'y a t-il pas quelque chose que vous remarquez ? » Une petite fille remarque qu'il y a écrit Jésus Christ mais n'ose pas dire le nom car elle pense que c'est interdit. J'interroge les élèves : « y a-t-il un intérêt à citer le nom de Jésus Christ dans le contexte historique ? ». Les élèves pensent que oui mais ne peuvent pas l'expliquer.
- Je leur propose alors de faire un tableau
A l'école laïque on a le droit, on n'a pas le droit : Je demande aux élèves d'aller noter des choses qu'ils pensent possibles à l'école, les élèves n'ont pas d'idées, alors je donne des situations concrètes et leur demande de les placer dans la colonne et je demande l'accord des camarades :
 - visiter une église
 - visiter une mosquée
 - étudier les calendriers juifs et musulmans
 - visiter une église pour prier
 - étudier la bible, le coran ou la torah
 - regarder une peinture religieuse
 - faire une peinture représentant Jésus Christ.
- Les E placent toutes les situations dans la case convenable et les camarades sont d'accord, certains cependant ne participent pas et d'autres n'ont pas d'avis.

- A partir du tableau, l'on choisit de garder les trois définitions écrites au tableau non rayées comme définissant l'idée de laïcité.

Analyse :

Cette séance a permis de me rassurer en début de stage, le fait de demander aux enfants de s'informer auprès de leurs parents était une volonté de ma part de faire savoir à ceux-ci que j'aillais étudier la laïcité en classe avec leurs enfants, j'espérais qu'ils en déduisent alors que je la respecterais dans ma pratique de classe. De plus j'escomptais découvrir par cette démarche la façon de penser voire les croyances des familles des enfants (croyants modérés, croyants virulents, croyants pratiquants, athées...). Je ne désirais avoir ces informations que dans le but de mieux connaître le public auquel j'avais affaire pour pouvoir prévenir les tensions ou débordements.

La séance que j'avais prévue s'est plutôt bien déroulée, je ne pensais pas avoir de réactions des enfants si rapidement (l'élève de CE1 s'interrogeant sur la légitimité de l'étude du calendrier musulman à l'école). Si j'avais pu, cette séance aurait précédé tout le reste de mon travail sur le fait religieux mais cette configuration m'a permise de faire réfléchir les enfants en situation réelle.

J'étais surprise de la réaction de l'élève de CE2 qui avait déjà intégré la notion d'école laïque, mais j'étais d'autant plus étonnée qu'elle ait déjà de telles retenues quant au fait religieux (cette élève pensait que prononcer le nom de Jésus Christ était interdit à l'école, il est à noter pour information que sa famille était athée).

Le peu de temps que représente la durée d'un stage ne suffit pas à inculquer clairement la notion de laïcité mais cette première séance m'a semblé très utile pour me rendre compte des préconceptions des enfants sur le sujet et de leur abilité à comprendre cette notion si compliquée. De plus cette séance a offert l'opportunité aux enfants de se débarrasser de toutes leurs « angoisses » et questions au sujet de l'évocation du fait religieux et de Dieu à l'école.

Ce concept aurait donc mérité d'autres séances, pour par exemple les termes laïc et laïcité qui ont été parfois mélangés par les enfants. Puis pour préciser dans quelles mesures Dieu pouvait

être évoqué à l'école (un début de réponse a été fourni en expliquant que les textes religieux ne peuvent pas être étudiés en classe, possibilité d'opposer l'idée d'étude à celle de lecture).

Cependant j'ai rencontré un problème au moment de remplir le tableau, je pensais que les enfants trouveraient d'eux-mêmes quelques situations « ambiguës » à discuter. De fait, seuls mes exemples se sont trouvés dans le tableau, leurs exemples auraient évidemment plus parlants. Mon désir de discuter ce concept oralement quasi-uniquement est probablement mon erreur, l'attention des enfants s'est un peu essoufflée lorsqu'il a s'agi de trouver des exemples concrets. La difficulté de trouver de tels exemples alliés au fait que la séance s'est déroulée très majoritairement à l'oral (hormis les définitions et le tableau collectif).

Un second problème est apparu dû à la différence d'âge et de maturité des enfants. En effet, certains élèves de CE1 (le faible lecteur tout particulièrement) ne se sont absolument pas impliqués dans la discussion malgré mes relances fréquentes.

Une modification aurait donc été utile : une phase écrite aurait pu précéder le remplissage du tableau « à l'école laïque, on peut/on ne peut pas ». Ainsi, un travail par paires en mettant systématiquement un élève de CE1 avec un élève de CE2 aurait pu permettre une meilleure implication des premiers. De plus, la discussion basée sur la production de leurs idées aurait gagné en authenticité. Une supposition de chaque groupe de « on a le droit » ou « on n'a pas le droit » aurait été suffisante pour commencer le débat, mes propositions étaient déjà prêtes dans le cas où les leurs auraient été peu pertinentes.

Enfin, j'aurais pu fabriquer (voire faire fabriquer par les enfants si j'avais eu le temps) une affiche reprenant les définitions et exemples validés par la classe pour éventuellement approfondir cette notion à la suite.

c) Étude du calendrier israélite

Niveau : CE1

Objectif : découvrir le calendrier israélite

Déroulement :

- Pour cette séance j'ai également cherché des informations sur Internet car je n'ai pu trouvé aucun manuel ou livre où chercher. J'ai simplement trouvé une fiche de synthèse BT du même type que celle sur le calendrier musulman avec toutes les informations déjà données et synthétisées.
- J'ai décidé de mener la séance de la même façon que je menais les séances de lecture pour que les élèves sachent ce que j'attendais d'eux.
- Ainsi j'ai affiché au tableau noir un tableau décrivant le calendrier israélite ainsi qu'un texte explicatif. Les enfants étaient assis au coin-regroupement donc près du tableau.
- J'ai posé des questions aux enfants et leur ai demandé de chercher les réponses dans les documents affichés, le premier qui trouvait la réponse allait l'entourer sur l'affiche.
- Après ce temps de recherche, les enfants ont lu le document BT et comme ils l'avaient fait avec le calendrier musulman ont décidé des données qu'ils allaient devoir retenir et donc surligner.

Analyse :

Les habitudes de travail prises lors de séance de lecture ont permis un gain de temps considérable. La séance a pu être menée rapidement, les noms des mois en hébreu ont moins étonnés les élèves qui avaient rencontré des mots arabes lors de la séance précédente.

La notion de « croyant » est un peu plus ancrée dans l'esprit des enfants qui ont compris que les deux calendriers étaient issus de deux religions différentes. Cependant les enfants ont retenu le terme israélite plutôt que celui de juif et n'ont pas compris qu'il s'agissait du lexique d'une seule et même religion. Les enfants ont réussi sans mal à placer le début des ères musulmane et israélite sur la frise chronologique de la classe.

Une fois de plus, le manque de documents disponibles sur le sujet a rendu la séance un peu moins authentique et donc un peu moins attrayante pour les enfants, néanmoins le petit nombre d'enfants a vraiment permis de faire participer tout le monde.

d) Christianisme

Niveau : CE2

Objectif : découvrir l'origine du christianisme

Déroulement :

- Je n'ai pas eu autant de temps pour préparer cette séance que j'en ai eu pour les séances sur les différents calendriers avec les CE1. En conséquence, le travail s'est fait uniquement sur fiche et sans aucun travail de groupe.
- Des temps de lecture collective et individuelle se sont alternés ainsi que temps d'oral et d'écrit.
- Les enfants ont découvert les termes chrétiens, martyrs, crucifixion et est apparu le nom de Jésus-Christ.
- Cette séance avait également pour but de préparer les enfants à la visite de l'église de l'après-midi. Je voulais que les enfants comprennent pourquoi l'église était originellement en forme de croix et qu'ils aient des indices sur les représentations et sculptures.

Analyse :

Les enfants n'ont pas été passionnés par ce travail sur fiche mais ont néanmoins tous retenu le fait que Jésus Christ était mort sur la croix et que les Chrétiens (ses fidèles) ont longtemps été malmenés.

e) Visite d'église

Niveau : CE1-CE2

Objectif :

CE1 : découvrir quelques caractéristiques de son environnement proche et s'interroger sur les traces du passé.

CE2 : mettre en relation christianisme et église

Déroulement :

- Pour préparer cette séance, j'ai rencontré un habitant du village qui possédait une très grande connaissance du village et plus particulièrement de l'église. Cet homme était donc un laïc même s'il était connu de certains enfants pour faire le catéchisme dans le village. Il a fallu mettre au clair avec lui les finalités de l'école et donc de notre visite.
- Lors de notre première rencontre, il m'a raconté l'histoire de l'église et grâce à mes notes j'ai pu produire un questionnaire adapté aux enfants. J'ai fait parvenir ce même questionnaire à ce monsieur avant la visite.
- Trouver une personne laïque et ayant des connaissances sur le patrimoine locale n'est pas la chose la plus aisée et n'est certainement pas possible dans tous les villages. Ce monsieur a de plus accepté de mener la visite de l'église pour les enfants en adaptant son langage et en donnant aux enfants le temps de trouver dans son discours les réponses au questionnaire et de les noter.
- La visite s'est globalement bien déroulée, les enfants ont fonctionné par paires (chaque élève de CE1 avec un élève de CE2). Les élèves ont été attentifs une longue partie de la visite et ont rempli en moyenne le questionnaire à 80 %.

- La visite a débuté par les représentations sculpturales, puis nous avons suivi l'allée principale jusqu'à l'autel. Nous avons continué dans un coin de l'église où étaient inscrits des mots et signes dans le sol. Nous avons terminé la visite sous le clocher.
- De retour en classe, les enfants sont restés avec leur binôme et nous avons corrigé collectivement le questionnaire.

Analyse :

Je n'étais pas très à l'aise avec cette visite même si c'était mon idée car elle représentait pour moi un intérêt pédagogique. Je n'avais donc pas informé les parents de cette visite (elle avait lieu dans les horaires scolaires uniquement) et comme je l'ai dit plus tôt, avais insisté sur le devoir de laïcité à l'école pour rassurer les parents dans le cas où ils émettraient des craintes quant à mes pratiques.

Cependant cette visite a réellement enthousiasmé les enfants, certains enfants n'avaient jamais mis les pieds dans une église (ces enfants m'ont confié sans que je leur demande que leurs parents étaient de confession musulmane ou athées). Ces dits enfants étaient réellement très intéressés par la visite de cette église et très attentifs aux informations données par notre guide-accompagnateur.

La visite s'est passée dans une laïcité complète, le guide a respecté notre contrat en n'évoquant Jésus Christ que comme le seigneur des Chrétiens et il ne s'est même pas inclus dans ceux-là. L'exploration de l'église nous a donné des informations sur le village à travers le temps et les différentes grandes guerres (pour la première fois évoquées pour les élèves de CE1).

Toutefois, la visite a été un petit peu trop longue, notre guide était réellement passionné et n'a pas perçu la lassitude des enfants. Malgré tout, ses connaissances auraient été irremplaçables.

La correction en classe m'a cependant permis de remarquer que les enfants avaient très correctement rempli leur questionnaire. Pourtant, j'avais pu noter que certains enfants dans l'église avaient laissé leur partenaire faire tout le travail d'écoute et de recherche des réponses. Je n'ai donc pas pu évaluer ce qu'ils avaient retenu ou compris. J'avais fait le choix de placer

les enfants en difficulté avec de très bons élèves. Il m'a semblé a posteriori que c'était une erreur : les élèves en difficulté n'ont pas réellement essayé de travailler en collaboration avec leur partenaire qui eux-mêmes ont compris qu'ils pourraient mener le travail seuls. J'aurais probablement dû faire des groupes plus homogènes, en tout cas avec des différences de compétences moins fortes.

Enfin, j'aurais souhaité proposer aux enfants de réaliser une affiche mais le temps a manqué, ce prolongement en production d'écrit aurait pu être une trace de notre visite en même temps qu'une affiche de référence sur l'architecture d'une église.

f) Étude de l'architecture des lieux de culte

Niveau : CE1

Objectif : découvrir l'architecture de différents lieux de culte

Déroulement :

- Cette séance a suivi la visite d'église en classe entière et donc permettait aux enfants de découvrir les principaux lieux de culte.
- Les enfants étaient par groupes de 2 ou 3. Chaque groupe avait une fiche descriptive d'un type de lieu de culte.
- Grâce à cette fiche les enfants devaient remplir un texte à trou destiné à être lu devant le reste de la classe pour présenter le lieu de culte.
- Avec les informations de la fiche, les enfants devaient trouver les photos correspondant à la fiche que je leur avais fournie.
- Ensuite les enfants devaient présenter au reste de la classe un type d'architecture et faire passer les photos correspondantes.

Analyse :

Les élèves de CE1 ont bien participé mais leur présentation au reste de la classe n'a pas eu l'effet escompté : les élèves de CE2 n'ont pas été très attentifs. Ces derniers travaillaient en autonomie sur un sujet différent lors de cette séance (fiche sur le christianisme), j'aurais dû leur donner un travail en lien avec la présentation des CE1 pour qu'ils comprennent mieux l'intérêt pour eux d'écouter leurs camarades.

J'ai pu remarquer lors de cette séances que les élèves commençaient à utiliser sans complexe les termes de «juif», « musulman » et sans avoir à les expliquer à leurs camarades.

g) Islam

Niveau : CM1-CM2

Objectif : découvrir la religion des Arabes et comparer Islam, judaïsme et Christianisme.

Déroulement :

- Grâce aux échanges de services mis en place dans l'école, j'ai pu enseigner l'histoire aux élèves de CM. J'ai inscrit mes séances dans la progression de la titulaire que je remplaçais.
- En effet, les enfants étudiaient le Moyen-Âge et précisément les invasions barbares. Les enfants avaient donc découvert différents peuples médiévaux : les Huns, les Ostrogoths, les Arabes... Ils avaient évoqué la religion d'un de ces peuples : les Arabes.
- J'ai donc d'abord interrogé les enfants sur ce qu'ils se souvenaient concernant les Arabes et notamment sur leur religion. Plusieurs enfants ont donné les termes « musulmans » et « islam ».

- Ensuite, je leur ai demandé s'ils connaissaient d'autres religions représentées en France à cette époque et notamment la plus grande religion tout au long de l'histoire de France.
- Le terme de « chrétiens » est rapidement apparu mais pas celui de christianisme ni même celui de judaïsme (un enfant a quand même parlé de « juif »).
- J'ai donc informé les enfants du travail que nous allions mener : nous allions comparer les trois grandes religions monothéistes présentes en France dès le Moyen Age (le terme monothéiste était connu des enfants mais je l'ai précisé).
- J'ai donc tracé un tableau qui peut être retranscrit ainsi :

Rubrique	Judaïsme	Christianisme	Islam
Lieu de culte			
Nom du dieu pour les croyants			
Nom des croyants			
Livre « saint »			
Début de l'ère			

- J'ai invité les enfants à le remplir à partir de leurs connaissances ou d'indices qu'ils pourraient trouver dans la classe (affichage...). Je n'avais aucune idée de ce que pourraient trouver les enfants d'eux-mêmes mais n'avais pas prévu de ressources particulières pour cette recherche pour deux raisons. D'une part, l'effectif de classe ne permettait que difficilement le travail de groupe (33 élèves), d'autre part je ne voulais

pas leur proposer trop de documents pour éviter les questionnements trop poussés sur le sujet des religions (difficulté de trouver des documents laïcs présentant toutes les religions à titre informatif uniquement). Il faut ajouter que je connaissais très peu ces enfants et je ne voulais pas créer de situations délicates dès la seconde séance.

- Cette séance n'avait que pour but d'indiquer aux enfants que chaque religion (monothéiste) avait une histoire et un lexique particuliers. Ma volonté était également de faire de ce tableau qu'un support temporaire, je ne voulais pas d'affichage dans la classe ni même de synthèse dans les cahiers des enfants pas précaution vis-à-vis des parents avec qui je n'avais pas eu le temps de créer un climat de confiance.
- Les enfants n'ont pas pu remplir le tableau avec leurs connaissances seules, je leur ai alors fourni quelques réponses puis une fiche où ils pourraient trouver les données manquantes.
- Lors de cette discussion sur les différents champs lexicaux des religions monothéistes, j'ai dû gérer les réactions parfois provocatrices d'un enfant de la classe. En effet, cet enfant aux compétences scolaires très élevées cherchait constamment à attirer l'attention des adultes souvent par le défi. En lui fournissant l'occasion de parler de son milieu culturel et de la religion de sa communauté (seul enfant issu d'une famille d'origine maghrébine dans la classe et en très grande minorité dans l'école), je savais que je m'exposais à d'éventuelles provocations de sa part. Cependant, cette situation était très riche, elle offrait une situation plus proche de la réalité (métissage culturel et ethnique). Cet enfant a donc tenté de me « piéger » en me posant des questions quelque peu pointues. Cependant, je ne suis pas rentrée dans les détails de la religion musulmane et me suis contentée de corriger ses erreurs (cet enfant confondait le terme islamiste et musulman).
- Enfin, après cette discussion, les enfants ont lu la fiche et l'ont complété (fiche sur l'origine de l'islam et de son apparition en France) en autonomie.

Analyse :

J'ai mené cette séance en présence d'un membre de mon équipe de suivi, il a donc été très instructif de connaître son opinion sur cette séance. Je me servirai donc de ses critiques pour analyser ma séance puisque je les ai trouvées justifiées et formatrices. Il m'a d'abord confirmé que ma séance s'était fait dans le plus grand respect de la laïcité. Il m'a félicité de ma gestion de classe et notamment en ce qui concernait mes réactions quant aux interpellations de l'enfant issu d'une famille de confession musulmane.

Cependant, il m'a fait remarquer que ma séance se ciblait trop particulièrement sur l'islam à un moment clé de l'histoire sans le mettre en lien avec d'autres périodes historiques. Il m'a conseillé d'inclure le fait religieux encore plus au cœur d'autres événements historiques. Ma séance n'a pas permis aux enfants de comprendre les répercussions de l'introduction de cette nouvelle religion au fil des âges. C'est un point qu'il faudra donc que je veille à ne pas négliger lors de mes futures séances.

De plus, même si j'ai justifié le support éphémère du tableau exposant les données concernant chaque religion monothéiste, j'aurais peut être dû laisser les enfants chercher plus longtemps pour qu'ils complètent intégralement le tableau. J'aurais éventuellement pu laisser à leur disposition des encyclopédies et manuels. Cette recherche aurait certainement été optimale si elle avait été effectuée par groupe. Mais comme je l'ai indiqué plus haut je n'ai pas osé prévoir de travail de groupe à cause du grand effectif, cependant je l'ai fait plus tard dans une séance de sciences et cela a fonctionné. J'aurais peut-être donc dû me mettre en peu plus en danger lors de cette séance pour offrir aux élèves la possibilité de construire leurs connaissances.

h) Vitrail

Niveau : CE1-CE2

Objectif : réaliser une production type « vitrail » à motif géométrique.

Déroulement :

- Pour faire un lien avec l'histoire, j'ai interrogé les élèves de CE2 sur les premières représentations des hommes pendant la préhistoire.

- Ils m'ont alors parlé des grottes et des animaux dessinés sur celles-ci. Je leur ai demandé si les hommes préhistoriques représentaient d'autres choses sur leurs murs mais ils n'ont pu trouver d'autre réponse donc je leur ai rappelé qu'ils représentaient aussi leurs divinités.
- Ensuite, nous avons reparlé de notre visite à l'église, j'ai demandé aux enfants s'ils avaient remarqué de quelle façon les chrétiens représentaient leur dieu. Les enfants m'ont cité les tableaux, les sculptures et les vitraux.
- Je leur ai donc demandé de me rappeler quelle technique était utilisée pour fabriquer des vitraux (explication donnée par le guide). J'ai alors informé les enfants que nous allions réaliser un vitrail chacun mais évidemment nous n'allions pas utiliser la même technique mais plutôt utiliser du papier vitrail.
- J'ai interrogé les enfants sur les personnages représentés sur les vitraux vus à l'église, les enfants ont cité « Jésus Christ » et « les saints ». j'ai donc questionné les enfants sur ce que nous pourrions éventuellement représenter sur les nôtres, les enfants ont d'eux-mêmes évincer toutes les représentations religieuses mais un enfant a dit qu'il avait déjà vu un vitrail composé de formes géométriques, il a donc proposé de faire les nôtres sur ce modèle.
- J'ai alors validé cette proposition, car c'était effectivement mon projet de les faire réaliser ce type de vitrail.
- Les enfants ont donc observé mon exemple et ont décrit la technique que j'avais appliquée. J'ai alors noté la démarche à suivre au tableau, ils ont choisi chacun leur matériau et se sont mis au travail.
- **Analyse :**

Cette séance n'a posé aucun problème pédagogique ou même comportemental. Les enfants sont généralement enthousiasmés par le travail en arts visuels, ce qui facilite le travail de l'enseignant dans cette discipline.

i) Éducation civique : la laïcité

Niveau : CE1-CE2

Objectif : évaluer la compréhension du groupe en ce qui concerne la laïcité.

Déroulement :

- Lors de travail en atelier (production d'écrit, poésie et éducation civique), j'ai donc proposé aux élèves une évaluation (que je qualifierais de formatrice puisque je savais pertinemment que le concept n'était pas encore acquis pour tous).
- Cependant, ce travail n'avait valeur d'évaluation que pour moi puisque j'ai validé ou invalidé l'exercice de chaque enfant avant qu'il soit finalisé.
- J'ai donc proposé aux enfants une fiche définissant la laïcité et comprenant deux colonnes : lieux publics ou laïcs, lieux de culte (approche un peu simpliste mais vers la conceptualisation de la laïcité). Les enfants devaient placer des photos de lieux dans la bonne colonne. Une fois fait, ils m'appelaient et je validais ou non le travail. J'essayais de les remettre sur la voie en cas de difficulté ou d'erreur.
- Lorsque tous les lieux étaient placés correctement, les élèves pouvaient les coller dans la colonne adéquate et gardait cette fiche en tant que synthèse du travail fait sur ce thème.

Analyse :

J'ai pu remarqué que quelques enfants avaient placé correctement les photos ou avaient commis une erreur maximum. La notion était donc déjà en cours d'acquisitions.

D'autres enfants avaient exactement inversé les deux colonnes, on peut donc en déduire que la notion est également en cours d'acquisition (le terme laïque n'est pas encore reconnu mais le clivage religieux/laïc est bien compris).

Quelques enfants avaient réalisé l'exerce en commettant trois au quatre inversions.

Enfin un enfant n'avait absolument rien compris (toutes les photos étaient mélangées et même avec mon aide il ne parvenait pas à effectuer un tri logique).

Le temple et le palais de justice étaient les deux lieux qui ont posé le plus problème (ils étaient peu connus des enfants).

Enfin, il est à noter que la quasi-totalité des enfants ont placé dans la colonne « laïque » la photo de l'école (ou dans la même colonne que les autres bâtiments publics). Certains enfants n'ont étonnamment pas placé la photo du collège dans la colonne analogue. Ces enfants n'ont alors pas intégré l'idée de laïcité scolaire mais seulement de laïcité à l'école élémentaire.

Conclusion

Ce travail de mémoire m'a permis de répondre aux questions que je me posais : le fait religieux permet-il d'accéder à une partie du patrimoine, est-il possible de l'enseigner et comment ? Il m'a permis de faire des lectures intéressantes, j'ai pu également grâce au questionnaire m'intéresser et découvrir l'opinion et les pratiques de mes futurs collègues.

J'ai pu grâce à cette recherche et ce travail, trouver ma position philosophique sur le sujet de la laïcité, il se peut très bien que celle-ci évolue avec le temps, mais ce mémoire m'aura permis de me poser les bonnes questions et m'a offert du temps pour commencer d'y répondre.

De plus, sous couvert de ce mémoire, j'ai pu tenter de mêler le fait religieux à plusieurs de mes séances et les réactions plutôt enthousiastes et rarement polémiques des enfants m'encouragent à penser qu'il est tout à fait envisageable d'enseigner le fait religieux à l'école élémentaire sans posséder une très longue expérience de professeur des écoles.

Ce mémoire m'a également permis de découvrir de nombreux domaines où il est question du fait religieux alors que je n'en avais pas conscience, et de connaître quelques outils qui pourraient m'être utiles dans ma future pratique.

Enfin, ce mémoire a été très enrichissant d'un point de vue personnel puisque mes craintes, doutes et interrogations de départ ont laissé place à quelques certitudes et une certaine idée de mon futur métier, de la laïcité et donc une certaine conception de l'éthique professionnelle.

ENSEIGNEMENT DU FAIT RELIGIEUX A L'ÉCOLE LAÏQUE

Résumé :

Ce mémoire pose le problème des conditions de la laïcité à l'école. Il prend en compte des considérations philosophiques et pédagogiques. Des séances dans diverses disciplines sont menées autour du fait religieux puis analysées. Un questionnaire aux enseignants nous informe des difficultés rencontrées dans la classe quant à un tel enseignement.

Mots-clés :

- Laïcité
- Fait religieux
- Sphères privée et publique
- Déontologie
- Polyvalence du maître

